

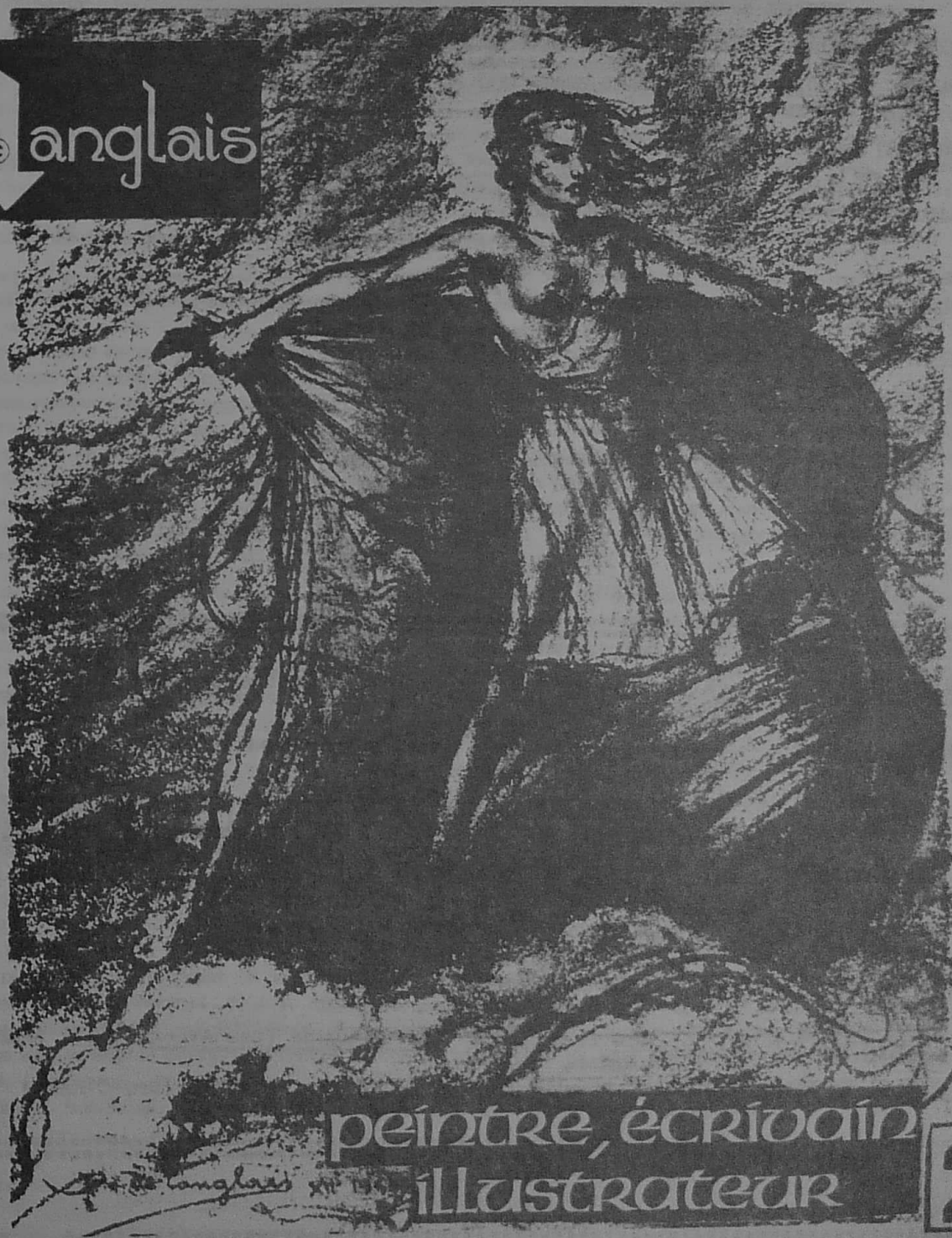
GWENNA DA

Journal Nationaliste Breton

AÛT - SEPTEMBRE 1994

N° 104

Xavier de Langlais



peintre, écrivain
illustrateur

25^F

SOMMAIRE

	Page
L'APRES ELECTIONS par Yann FOUIERE	3
LA MORT D'UN SOLDAT = LEON JASSON (11) par Yann BOUESSEL du BOURG	4/9
XAVIER DE LANGLAIS par Yann BOUESSEL du BOURG	10/12
NOUVELLES	13/14
UN "INCONNU" DE L'HISTOIRE = PIERRE LE PENNEC (VI) par Edith PERENNOU	15/17
VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE ? par Yann LE HENAFF	17/19 (+12)
QUELQUES RECTIFICATIONS A L'HISTOIRE OFFICIELLE par Marie KERHUEL (1)	20/22
LIVRES par Joseph CHARDORNET - Yann BOUESSEL du BOURG	23/27

Couverture : BRETAGNE (1946) par Xavier de LANGLAIS

Illustration : YSEULT LE MAHO.

- " GWENN-HA-DU " se veut un journal de combat et de rassemblement de TOUS LES BRETONS.
- " GWENN-HA-DU " n'entend pas se substituer aux autres journaux bretons qui ont leur raison d'être.
- " GWENN-HA-DU " veut simplement GROUPEL et ENTRAINER TOUTES LES BONNES VOLONTES et les éléments les plus dynamiques de l'Esav, en collaboration AVEC TOUS, SANS EXCLUSIVE, POUR UNE DEFENSE complète, cohérente et plus efficace du PEUPLE BRETON.

Parution bimestrielle (ISSN 0246 - 3474)

Abonnement annuel (6 N°s) : 150 Francs - Hors Europe (par Avion) : 170 Francs

Directeur : J. LE MAHO. 190 Bis, Avenue de Clichy 75017 - PARIS. (Bro-C'Hall)

LE "APRES ELECTIONS"



Il est certes complexe de commenter, du point de vue qui nous occupe, les leçons les plus marquantes que l'on peut tirer des dernières élections européennes. Le scrutin comme l'ont fait ressortir tous les observateurs politiques, a été faussé en France comme ailleurs par des préoccupations de politique intérieure. Il est difficile à l'électeur moyen de se dégarer du cadre étatique dit "national" à l'intérieur duquel il a été trop longtemps enfermé et de le dépasser. Les enjeux de l'Europe sont tout autres pourtant. C'est parce que les citoyens de l'Etat français ne l'ont encore pas bien compris que la liste Fédéraliste et Régionaliste "Peuples et Régions solidaires" dirigée par Max Simeoni n'a pas eu, parmi eux, l'impact qu'elle aurait dû avoir. Son score électoral, 76.500 voix et 0,39% des suffrages exprimés, peut, à première vue, paraître négligeable. Ce n'est pas une raison cependant pour méconnaître par trop son bien.

* * *

La première leçon que l'on peut tirer de ce scrutin est que l'on ne peut compter, pour desserrer l'étouffement et favoriser l'éclosion d'une Europe humaine, respectueuse des libertés et des droits de tous ses peuples, ni sur une gauche dure, ni sur une droite dure, qui lui sont également hostiles. Au sein de la première, on ne peut compter ni sur une extrême gauche aux dénominations diverses, ni sur les communistes, ni sur la minorité des socialistes qui suivent Chevènement. On ne peut pas compter non plus, au sein de la seconde, sur une droite ultra nationaliste et concordataire non seulement représentée par le Front National de Le Pen, mais aussi par ceux qui suivent de Villiers, Seguin ou Pasqua. On ne peut que regretter que le premier semble avoir cédé à l'illusion qu'il est l'élu des peuples, qui au sein de l'Hexagone français, a le plus durement souffert de la Révolution jacobine et centralisatrice, et des massacres génocidaires qu'elle a perpétrés en Vendée, en Bretagne et ailleurs.

Tous ceux-là, droites et gauches dures confondues sont fondamentalement semblables dans leur attachement à un jacobinisme dictatorial et archaïque dépeché. Ce sont là, tous ensemble, les ennemis de l'Europe diverse, plurielle et humaine, cette Europe au sein de laquelle "tous les peuples seraient libres". Ils sont, par la force des choses, les ennemis de nos peuples et de nos nations sans Etat. Hostiles au progrès de l'Europe, ou partisans de la seule Europe des grands Etats, ils sont les ennemis de l'Europe des peuples et des Régions. Il est donc nécessaire à tous nos partis et mouvements minoritaires; qu'ils soient Alsaciens, Basques, Bretons, Corse ou autres de les combattre et de leur refuser tout appui et toute alliance sur tous les terrains, que ces derniers soient électoraux ou non. Il ne faut pas se dissimuler par exemple que les progrès que pouvaient espérer à bon droit certains de nos partis dans l'électorat breton et français, sont aujourd'hui fortement entravés par leurs compromissions avec une gauche et une extrême gauche jacobines. Ni l'une, ni l'autre ne valent mieux du point de vue des progrès de nos peuples vers leur liberté politique, que la droite et l'extrême droite hexagonales avec lesquelles ils ont voulu, avec quelque raison, marquer leur distance.

C'est dire en d'autres termes que les idéologies de droite ou de gauche, par lesquelles les forces politiques françaises essaient de se différencier les unes des autres, ne font que masquer le jacobinisme et le centralisme sur lesquels elles sont toutes fondamentalement d'accord, doivent cesser de nous diviser. Elles ne sont en fait que des attrape-nigauds et des pièges démagogiques pour naïfs attirés. C'est parce qu'ils se sont laissés prendre à ces pièges archaïques que les écologistes ont perdu leur représentation à Strasbourg et qu'ils ont cessé de progresser dans l'opinion...

* * *

Notre combat et celui de tous nos peuples minorisés au sein de l'Hexagone, est éminemment concret. Il ne doit rien aux idéologies et les idéologies n'y ajoutent rien. Il est de conquérir au sein de la France et de l'Europe les droits, les libertés, les compétences et les pouvoirs de décision qui nous manquent, alors que d'autres peuples et régions de l'Europe en jouissent déjà. Ce combat, il faut le poursuivre et l'amplifier. Ne faut-il pas trouver quelques raisons d'espérer dans le fait que la liste Fédéraliste et Régionaliste de Max Simeoni a recueilli sur le territoire de nos peuples, un pourcentage de voix bien supérieur à celui qu'il a atteint dans l'ensemble de l'Etat français ? Sans parler de la Corse où elle dépasse 10% des suffrages exprimés, en Bretagne elle multiplie par deux fois et demi le pourcentage dit "national". Elle multiplie par quatre dans les Pyrénées Atlantiques (Pays Basque et Béarn). Elle le dépasse aussi en Catalogne, en Alsace et en Savoie.

Pour nous, ce sont ces différences et ces voix-là qui comptent. Ce sont celles-là qu'il faut multiplier. Les Bretons et les autres doivent se convaincre qu'il n'est plus de leur intérêt de voter comme le font les autres citoyens de l'Hexagone. Déjà entre eux, le clifrage apparaît. Il nous faut absolument élargir ce clifrage et par tous les moyens possibles. Certes la montée sera rude; mais il nous faut la vaincre.

Yann FOUIERE

gwen-ha-du

Nous ne pouvons adresser cet appel à tous ceux qui sont susceptibles d'y répondre. Nous comptons sur vous pour le faire connaître autour de vous et pour vous faire au besoin le collecteur de souscriptions.

Je profite de cette circulaire pour adresser mon salut cordial et mon souvenir à tous les amis que je n'ai pas encore eu la possibilité de revoir.

Brevet Breiz !

Marcel GUIEYSSE

Tous envois de fonds doivent être faits au nom de Madame Marie Guieysse - 19, Blvd Port-Royal Paris XIII. Compteur postal N° 6876 17 Paris.

* * *

Abbaye d'Hautecombe par Saint-Pierre-de-Curtille (Savoie)
Le 8 Avril 1949

Madame,

Votre communication du 26 Mars, après être allée me chercher à Saint-Martin-de-Bevel, m'est parvenue à l'abbaye de Hautecombe où je suis entré définitivement le 25 Août 1947.

C'est avec le plus grande joie que j'ai trouvé en tête de la feuille le nom de Monsieur M. Guieysse. Tant de malheurs se sont abattus ces dernières années sur les militants bretons que je n'étais pas sans craindre beaucoup pour le vaillant lutteur à qui je vous serais reconnaissant de bien vouloir transmettre mes sentiments de respectueuse et sincère cordialité.

Merci pour m'avoir fait part des derniers instants de Jasson et de Geoffroy. J'espère qu'il sera possible un jour de faire connaître la fière attitude de ces jeunes gens devant le peloton d'exécution, d'exalter leur résolution, leur courage, leur invincible attachement à notre vieille et sainte Armor.

Combien je voudrais m'associer à votre sainte entreprise et m'unir à ceux qui sauveront de la profanation et de la perte les restes de ce brave enfant tombé pour la cause à laquelle il s'était donné et qu'il a servie sans faiblesse et jusqu'au bout.

Depuis mon retour au cloître, c'est-à-dire à la pauvreté religieuse, je n'ai plus de budget personnel. Il m'est donc impossible de prendre part à la souscription que vous avez ouverte.

Je prie Dieu qu'il console la pauvre mère obligée de vivre - exilée peut-être - loin de son fils, et qu'il inspire à des âmes généreuses la pensée de répondre à votre appel.

Recevez, je vous prie, Madame, l'expression de mon très respectueux dévouement à Kerante Breiz.

Fr. J. Ducauchix
O.S.B.

* * *

Marcel GUIEYSSE

6 Novembre 1958

Monsieur le Directeur,

On me communique le N° 7, troisième trimestre des Cahiers du Bleu-Brug. Mes amis attirent mon attention sur l'article de M. l'abbé Falc'hun; dans cet article consacré au faux Folklore, l'auteur condamne l'utilisation du Barzaz-Breiz faite par les nationalistes bretons; le signataire ajoute: "Et je pense souvent à un jeune homme qui, avant de marcher courageusement au poteau d'exécution, s'est plaint des meneurs qui l'avaient trompé et qui avaient pu, eux, se réfugier en lieu sûr."

M. l'abbé Falc'hun ne nomme pas ce jeune homme, je ne peux évidemment affirmer à qu'il pense. Cependant j'ai l'impression et c'est l'opinion de plusieurs en Bretagne qu'il fait allusion à Léon Jasson, soldat du Bezen Perrot. S'il en est ainsi je viens apporter le démenti le plus formel à cette assertion. J'étais en prison à Jacques Cartier à Nantes en même temps que Léon Jasson. Etant dans des quartiers trop différents je n'ai, hélas, jamais pu le joindre mais j'ai pu par la suite retrouver des amis qui eux le voyaient. Or leur opinion est formelle: Léon Jasson a toujours gardé son moral élevé, sa foi dans l'action entreprise pour le nationalisme breton, sa confiance dans ceux qui le dirigeaient et ne s'est jamais plaint de personne.

D'autre part il suffit de lire les beaux poèmes qu'il a écrits en prison ainsi que les admirables lettres adressées à sa mère et que celle-ci a bien voulu me communiquer lorsque je l'ai revue; ces documents nous prouvent à quel point Léon Jasson est toujours resté esblable à lui-même, a toujours conservé son magnifique caractère, n'a jamais eu le moindre sentiment de regret, d'amertume ou de blâme envers qui que ce soit.

Subséquemment je signale la fausseté des derniers mots de M. l'abbé Falc'hun sur l'attitude des "meneurs": j'étais en prison ainsi que bien d'autres et ceux qui étaient "dehors" se trouvaient farouchement traqués avant d'avoir pu gagner la terre d'exil.

C'est en ma qualité d'ancien vice-président du Conseil National Breton dont le Bezen Perrot était le forme-

6

gwen-ha-du

tion militaire que j'ai tenu à préciser cette question; j'espère que vous voudrez bien publier ma lettre dans le prochain N° du Bleu-Brug.

Veillez recevoir, Monsieur le Directeur, les assurances de mes sentiments distingués.

Marcel GUIEYSSE

NDLR - Bien évidemment, la lettre n'a jamais été publiée !

* * *

DERNIERS ECRITS DE LEON JASSON

BRUCE A SES TROUPES DEVANT BANNOCKBURN

Ecosseis qui avec Wallace avez saigné
Ecosseis que Bruce a souvent commandés
Salut à votre lit songlant
Ou à la Victoire !

Voici le jour et voici l'heure
Voyez là-bas le front de la bataille
Voyez approcher la puissance du fier Edouard
Ses chaînes et son esclavage
Que celui qui sera un chien de traître,
Que celui qui aura la fosse d'un lâche
Que celui qui sera assez vil pour être esclave
Que celui-là se détourne et fuit

Qui pour le Roi d'Ecosse et son droit
Tirera bravement l'épée de la liberté,
Qui se conduira et tombera en homme libre,
Que celui-là me suive !

Par les malheurs et les souffrances de l'oppression !
Par vos fils dans les chaînes serviles !
Nous verrons notre plus beau sang;
Mais fils seront libres !
Abattons l'orgueilleux usurpateur,
Qu'avec chaque ennemi un tyran tombe !
Chaque coup que nous frappons est un coup pour la liberté !
Vaincre ou mourir !

(traduit de Robert BURNS)

MON COEUR EST SUR LES HAUTS

Mon coeur est sur les Hauts, mon coeur n'est pas ici,
Mon coeur est sur les Hauts, chassent le daim agile
Chassent le daim sauvage et la biche fragile
Mon coeur est sur les Hauts, mon coeur n'est pas ici
Adieu, terre des Hauts, adieu terre du Nord,
Pays de la valeur et patrie du mérite;
Quelle que soit la contrée qui pour ce jour m'abrute
Collines des Highlands, je pense à vous encore.

Adieu monts enneigés aux cimes redoutables
Adieu chaumes à nu et vaux ensoleillés,
Adieu vastes forêts et bois ensommoillés,
Adieu jeunes ruisseaux et torrents indomptables
Mon coeur est sur les Hauts, mon coeur n'est pas ici,
Mon coeur est sur les Hauts, chassent le daim agile,
Chassent le daim sauvage et la biche fragile,
Mon coeur est sur les Hauts, mon coeur n'est pas ici.

(adapté de Robert BURNS, "My heart is in the Highlands")

Seigneur je te le donne sans regrets
qui vient de partir
Et est mort d'une si belle fin,
Mais moi je murmurerai son nom dans mon coeur,
Pendant mes longues nuits,
Son nom qui remplira mon foyer éteint.

Seigneur tu es dur pour les femmes,
Elles souffrent à leur arrivée, elles souffrent à leur départ.
Et, bien que je ne regrette pas
La douleur sans fin me brise
Et pourtant j'ai ma joie
Il a su lutter

("The Mother", adaptation du poème que Padraig PEARSE écrivit pour sa mère avant de mourir)

POEMES DE LEON JASSON

Parce que ma bouche
S'ouvre en un large rire
Et que ma gorge
Résonne de chansons
Vous ne pensez pas que je souffre
Après avoir porté ma peine
Si longtemps

Parce que ma bouche
S'ouvre en un large rire
Vous n'entendez pas
Ce cri de ma poitrine
Et parce que je ris et je chante
Vous ne savez pas
Que je meurs

Janvier, Printemps 1946

7

Je te salue cent fois, oh terre si féconde
Qu'engendra la vie au sang pur et vermeil
Sens le baiser divin de l'auguste soleil
Sens qui seraient néant la matière et les mondes

Je te salue cent fois, oh terre hospitalière
Qui a donné à l'homme au cours de ton enfance
Le feu noble et pur issu de ta souffrance
Pour qu'il éclaire en Roi sa tâche journalière

Je te salue cent fois, oh terre maternelle
Qui donne à tes fils et la Force et la Foi
Et l'audace d'aller chacun selon sa voie
Porter le feu sacré de la Vie Eternelle.

Je te salue cent fois, oh terre immense et belle
Qui tend à tes sujets ta fertile nature
Et leur prodigue Vie, Amour et Nourriture
Pour l'accomplissement de la fête charnelle

Je te salue cent fois, oh terre magnanime
Qui subit le vainqueur
Et berce au tréfonds de ton obscur argile
La foule immense et nue des vaincus anonymes

Vannes, Printemps 1946

SOLITUDE

Nul ne saura jamais le poids de ton Destin
Et combien t'est pénible aux soirs de solitude
De voir venir à toi l'etroce multitude
Des rêves naufragés et des espoirs éteints

Nul ne saura jamais le poids de ta souffrance
Car tu sais qu'il est vain de faire confiance
Même à la plus aimée, même à la plus fidèle
Et qu'à personne au monde il ne sera possible
De saisir de ton moi le drame inaccessible
Et de ton coeur profond la note personnelle.

Vannes, prison 1946

Ils sont partis sans bruit
Mes compagnons d'un jour
Ils sont morts et dans la nuit
J'entends la voix connue
Des compagnons d'un jour
Qui sont passés et ne sont plus.

Plus rien n'est resté d'eux
Que leurs noms sur les murs
En guise d'un Adieu ...
Et seules encore leurs mères
Sans se laisser murmurer
Les noms qui leur sont chers.

Rennes, Prison - Cellule 29 4/7/46

LES VOIX MULTIPLES

Elles sont dans mon coeur
Ces voix rieuses et légères
Voix des aubes pures des matins clairs
Voix enfantines sur les grèves
Voix des femmes aux fontaines
Voix libres dans le vent
Voix libres sur la mer.

Elles sont dans mon coeur
Ces autres voix profondes
Et lourdes de sanglots
Voix du soir, voix d'automne
Voix des bois tristes sous la pluie
Voix des mères et des veuves
Voix des femmes déchirées
Voix de pitié, voix qui pleurent
Voix de souffrance et de douleur
Voix de tristesse, voix de Mort

Elles sont dans mon coeur
Ces voix multiples
Voix du passé, voix d'halleluïa,
Voix étouffées qui reviennent
Dans mes jours et dans mes nuits
Voix sans nombre qui m'appellent
Et qui savent que je meurs.

Rennes le 13.7.1946 - Cellule 29

Aux Camarades qui ont choisi cette Route
A ceux qui y sont tombés
A ceux qui y marchent encore les armes à la main
Aux traîtres et aux renégats

LES SOLDATS

Pénible est le chemin que nous avons suivi
Et loin derrière nous est le joyeux départ
Plus d'un y a laissé sa jeunesse et sa vie
Tandis que de certains le mépris nous épave.

Pénible est le chemin semé de notre sang
Plus d'un y a laissé son meilleur camarade
Et plus d'un sont tombés roides et blêmes
Après avoir tiré leur ultime grenade

Pénible est le chemin mais nous restons encore
Une poignée de gens qui avançons toujours
Du défi sur la lèvres et sans aucun remords
Sur la très longue route où sonnent nos pas lourds.

Pénible est le chemin mais nous l'avons choisi
Nous sommes des soldats qui rejetons le doute
Sombre est cette route que nous avons choisie
Nous marcherons pourtant sur la très sombre Route.

L. JASSON M 1946

LA MORT POUR LA PATRIE

Chantez nous les premiers oiseaux
L'Approche de cette heure
Où le coeur des plus braves saute.
Demain matin la tête haute
Je m'en irai joyeux à l'heure
Où chantent les premiers oiseaux.

16 Juillet 1946
(- fusillé à l'aube du 17 Juillet 1946 -)

LA MORT POUR LA PATRIE

Accueillez-moi, accueillez-moi dans vos rangs
de peur que je ne meure un jour d'une mort vile !
Mourir inutilement me fait horreur, mais j'aimerais tomber
en sacrifice sur l'autel de ma patrie
et saigner tout le sang de mon coeur pour la patrie.

Que de fois, dans la Lumière, j'ai aspiré à vous voir
O vous héros et poètes du vieux temps !
A présent vous accueillez en ami l'humble inconnu
et je me sens chez vous parmi mes frères.

Et ce sera bientôt fait !
Me voici, je viens vers vous, ô mes encêtres,
qui m'avez appris à vivre
et à mourir.

Déjà s'en viennent les héros de la victoire.
La bataille sera nôtre. Et toi, ô me Patrie,
continue à vivre là-haut, et ne compte pas les morts,
Pour toi, ô terre aimée, il n'en est pas tombé un seul
de trop

F.H. (**)

(*) - Voir "GWEN-HA-DU" N° 103
(**) - Quel lecteur pourra donner la signification des
initiales "F.H.", signature d'un poème de Léon JASSON. ?

Documents recueillis par Yann BUESSEL du BOURG.

NATIONALISTE BRETON recherche :

- "La Métropole de Dol" de Duñe
- "Les chrétientés bretonnes continentales jusqu'au IXème siècle" de G.Bernier(Dossier du Cercle archéologique d'Aleth).
- "Le Pays de Redon" d'Erwannig.

FAIRE OFFRE à "GW.H.D." qui transmettra.

DEMANDE D'EMPLOI

COMPATRIOTE recherche poste dans l'édition du Livre.
Emploi administratif (vente, facturation, commandes) ou gestion de stock.
Recommandé par "GWEN-HA-DU"

S'adressera au journal qui transmettra.

gwenh-he-du
une continuelle prière, un hymne au Verbe incarné et à la Création, émanation du Verbe.

Je ne voudrais pas terminer cette présentation sans parler de l'homme qu'il fut. Cet homme dont tous ceux qui l'ont connu ont pu apprécier la civilité, l'extrême politesse, cet éternel sourire...
Cela me remet en mémoire une anecdote : Xavier de Langlais avait toujours des modèles ravissants, dont il a immortalisé la beauté sur ses toiles. Tous ces collègues n'avaient pas cette chance, de telle façon que certains en étaient presque jaloux.

Et un jour qu'on lui demandait comment il faisait pour les découvrir, il répondit en toute simplicité, que, quand il apercevait dans la rue une jeune femme dont le type correspondait à ce qu'il recherchait, il l'abordait et lui demandait de bien vouloir poser pour lui.
Et cela, il le faisait avec une telle courtoisie, une telle gentillesse, une telle réserve, que presque toujours elle acceptait !

Devenu après la guerre professeur à l'Ecole des Beaux-Arts de Rennes, Xavier de Langlais se révèle comme un pédagogue de premier ordre.

Il a eu tout de suite s'imposer par sa culture artistique et sa technique éprouvée, une autorité naturelle qui n'excluait pas la plus parfaite gentillesse.

Il ne commandait jamais, il suggérait et obtenait de ses élèves tout ce qu'il voulait.
Ceux qui ont eu le privilège de l'avoir pour maître ne me démentiront pas.

Yann BOUESSEL du BOURG

VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE ?

(Suite de la Page 19)

Justement admirée par A. de Tocqueville, l'organisation politique de la Confédération Helvétique est la plus proche de l'idéal démocratique : des cantons (provinces) ethniquement et culturellement homogènes facilitent le consensus; ils sont relativement indépendants d'un pouvoir fédéral discret parce que limité, renoué sans heurts parce que les enjeux sont faibles; et des "votations" cantonales ou fédérales, à l'initiative du pouvoir ou des citoyens eux-mêmes, exercent un contrôle permanent tant sur l'exécutif que sur le législatif. Le seul pays où les citoyens aient pu rejeter l'unique TVA ! Au total : un pouvoir suffisamment réparti et contrôlé pour qu'aucune mafia ne puisse l'accaparer et une rare cohésion nationale. En 1956, les Serrais préférèrent l'autonomie des Landes de la RFA à une direction jacobine parisienne et De Gaulle voyait déjà l'Alsace-Lorraine "foutre le camp", dit-il A. Peyrefitte. Et pourquoi pas ? Le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes est-il, comme en URSS, un slogan réservé à usage externe ? L'Etat véritablement démocratique doit respecter les Régions - on ne vit pas en Bretagne comme en Corse - et non pas imposer un "melting-pot", d'abord entre les régions puis entre les Nations, pour mieux isoler et écraser l'individu sous couvert de l'idéologie égalitaire des socialistes ou libéraux du capitalisme sauvage. Hommage du vice à la vertu, après avoir détruit langues et cultures régionales depuis la République des 3 Jules, les socialistes s'emparent de créer des ministères de la culture et de la francophonie pour lutter contre l'hégémonie anglo-saxonne !

"La France n'est pas la Suisse" disait De Gaulle, plus démogogue que démocrate qui s'écrie "Vive le Québec libre !" à Montréal et envoie le DST et les CRS calmer nos Régions étouffées par la jacobinisme. Comme Mitterrand (les droits de l'homme pour l'IRA et l'anti-gang en Corse) qui "pense réfléchir à l'éventualité" du référendum d'initiative populaire "d'un renouement plus délicat en France que dans un Canton suisse", après avoir applaudi aux lois sur le divorce et l'avortement obtenus ainsi en Italie. Quelle impudence de se prétendre démocrate avec un tel mépris pour le peuple !

Il revenait à J.M. Le Pen de mettre en tête de son programme la modification de la Constitution qui permettrait le référendum d'initiative populaire, le premier contre-poids à un Etat anti-démocratique; ce qui en dit long sur la perversité des critiques des pseudo-démocrates à son égard.

Yann LE HENAFF
Décembre 1988

cu^b



le courrier
de L'UNITE

Trimestriel - ISSN 0758-0044

LETTRE D'INFORMATION DU COMITE POUR L'UNITE ADMINISTRATIVE DE LA BRETAGNE

gwenh-he-du



NANTES - LA BISCUITERIE NANTAISE PARIE SUR LES MINI-PRODUITS.

La Biscuiterie nantaise veut améliorer son image de marque dans sa ville. Les Nantais connaissent davantage le concurrent local et national Lu, dont l'usine a laissé des traces dans l'architecture locale. A l'occasion du lancement de deux nouveaux produits, la Biscuiterie nantaise a ainsi proposé dernièrement une journée d'animation spontanée avec du théâtre de rue auquel tous les passants étaient conviés. BN veut aussi faire oublier un plan social qui s'est traduit par cent suppressions d'emplois sur un an. Mais aujourd'hui les indicateurs sont positifs : progression de 3% du chiffre d'affaires (700 millions de francs) sur un marché difficile, redressement des comptes après une année 1992 déficitaire. En 1993, BN a réalisé un bénéfice de 45 millions de francs, et espère 65 millions cette année. Pour atteindre cet objectif, la BN a lancé deux nouveaux biscuits fabriqués dans la région nantaise, un Mini-BN, et un Choc'land, gourmandises fourrées au chocolat, elles aussi en petit format parce que le "mini" pratique se développe à toute vitesse, à raison de 10% de croissance par an. Ambition de BN : 15% du marché tout de suite, 30% dans les cinq ans.

RENNES - LES COMMERÇANTS SE DRESSENT CONTRE CORA ET DÉCATHLON

Deux projets d'implantation des enseignes Décathlon et Cora en Ille-et-Vilaine ont suscité le colère des commerçants et de certains grands distributeurs. Devant la levée de bouilliers contre l'implantation d'un hypermarché Cora à Saint-Melo et d'un magasin Décathlon à Rennes, Alain Madelin a donné de la voix. "Dans la défense apparente du petit commerce, je vois des intérêts qui n'ont rien à voir avec le petit commerce", a estimé le ministre des Entreprises et du Développement économique, qui est également élu d'Ille-et-Vilaine. Une prise de position très nette dans le conflit qui oppose depuis plusieurs mois les deux enseignes Cora et Décathlon aux commerçants muloins et rennais, mais également aux Chambres de commerce de Rennes et de Saint-Melo, inquiètes de la croissance de la grande distribution. Au centre de la polémique, l'installation de Cora à Saint-Jouan-des-Guérets, en périphérie de Saint-Melo où le groupe installe un hypermarché de 6.500 m² de surface. A Chantepie, au sud de l'agglomération rennaise, Décathlon a récupéré 5.000 m². Mais rien n'empêchera les deux groupes de distribution d'inaugurer leurs nouveaux magasins avant la fin de l'année.

NANTES L'OFUP ARRIVE AU COEUR DU NOUVEAU QUARTIER D'AFFAIRES

L'Office universitaire de presse qui propose ses étu-

dients de s'abonner à prix réduit à près de 120 journaux, a choisi de s'installer à Nantes. Avec un bon outil informatique.

La décision de l'Office universitaire de presse (120 millions de chiffre d'affaires) de quitter Paris pour Nantes est d'abord un choix économique. Pour contrer l'érosion de la diffusion de la presse, qui pèse sur les abonnements, et donc sur ses commissions, l'Ofup veut réduire de 8% ses charges fixes. Ce qui est possible, grâce au coût de l'immobilier nantais. Tout en réalisant cette économie, l'Office disposera de davantage de place et pourra développer la vente par téléphone auprès de sa clientèle d'étudiants. L'éloignement de la capitale n'est pas un problème. L'Ofup a investi 10 millions de francs dans un nouveau système informatique et télématique qui le tiendra en contact avec les éditeurs et ses huit directions régionales. Le site choisi, à Nantes, un bâtiment de Biscuiterie Lu au cœur du nouveau quartier d'affaires, est à proximité de la gare TGV, et à quelques minutes d'un aéroport international. Pour Nantes, l'arrivée de l'Ofup est tout bénéfique, avec quarante-deux emplois transférés, vingt-cinq créés localement, et 35 millions de francs annuels de commandes pour les sous-traitants locaux.

NANTES - UNE BASE ARRIERE POUR LA GRANDE DISTRIBUTION

L'agglomération nantaise continue de séduire les enseignes de grande distribution. Trois groupes construisent ou agrandissent actuellement des plates-formes logistiques. La Société centrale d'achats Ouest, du groupe Leclerc, va investir 40 millions de francs pour porter à 42.000 m² la surface de son entrepôt à Saint-Etienne-de-Montluc. Système U ouest a construit un entrepôt à côté de l'aéroport Nantes-Château-Bougon. L'investissement s'élève à 100 millions de francs pour un bâtiment de 61.000 m². Cet entrepôt traite les approvisionnements de 140 supermarchés et hypers du groupe. Une seconde tranche de 15.000 m² devrait être réalisée dès 1995. D'ici là, Système U engagera l'extension de son entrepôt de surgelés de Carquefou. C'est aussi à Nantes que Lidl a choisi d'investir 45 millions de francs pour implanter une plate-forme de 18.000 m². Le hard-discounter allemand a choisi Nantes pour sa position géographique, mais également pour la qualité de ses liaisons autoroutières et ferroviaires.

RENNES - LANCEMENT DU PROGRAMME "BRETAGNE EAU PURE"

La région de Bretagne finance de gros travaux pour améliorer la qualité de l'eau, souillée par les nitrates et les pesticides. Parallèlement, certains éleveurs de porcs commencent à s'équiper. La qualité de l'eau s'est encore dégradée en Bretagne. C'est un constat que fait le Conseil régional en lançant un grand programme de travaux baptisé "Bretagne eau pure". Les élus estiment qu'ils devront consacrer plus de 1 milliard de francs d'ici à 1996 pour assainir les eaux souillées par les nitrates et les pesticides. La plupart des rivières bretonnes affichent un taux de 50 milligrammes de nitrate par litre d'eau, contre 4 à 10 milligrammes pour les cours non pollués. Cet effort est rejoint par certains agriculteurs. Avec le soutien de la Cooperl (Lambelle, Côte d'Armor) - premier abattoir européen

gvern-ha-du

porca -, la société Denitral - également implantée à Lambelle - a mis au point, avec la coopération Lafarge - copée, une station de dénitration vendue entre 1 et 2 millions de francs aux éleveurs. "Deux producteurs de porcs sont déjà équipés avec notre système, explique Jacky Bonnin, le directeur de Denitral, qui espère commercialiser une dizaine de stations d'ici à la fin de l'année 1994. Confrontés à de sérieuses chutes des cours, les professionnels hésitent malgré tout à investir, en dépit de la procédure mise en application de la nouvelle et stricte réglementation européenne.

NANTES REGIONAL AIRLINES S'ALLIE A L'ESPAGNOL GESTAIR

La compagnie aérienne Regional Airlines, basée à Nantes et dirigée par Jean-Paul Dubreuil, prend pied en Espagne. Elle vient de créer Regional Lines Aeres avec Gestair, le N° 1 librique de l'aviation d'affaires, qui gère un parc de vingt-neuf avions pour de grandes sociétés et des administrations espagnoles, sans lignes régulières. Gestair prend 51% de la nouvelle société et Regional Airlines 49%. Regional Lines s'engouffre dans une brèche qui lui ouvre le consortium Iberia-Avaco, soucieux de se retirer de lignes régionales coûteuses. J.-P. Dubreuil, qui préside par ailleurs un groupe de distribution, Fligade-Dubreuil (634 millions de francs de chiffre d'affaires), a l'ambition de multiplier les lignes entre les villes de la Péninsule, à commencer par Madrid-Porto. Créée il y a 20 ans, Regional Airlines réalise aujourd'hui 213 millions de chiffre d'affaires avec 162 salariés et une flotte de 15 appareils. Avec 116.000 passagers transportés en 1992, 145.000 en 1993 et 200.000 prévues cette année, Regional Airlines continue à grandir en contournant soigneusement Paris. Chaque jour, elle offre 80 vols entre quinze villes françaises et huit métropoles européennes.

RENNES - L'ADRIA ACCROIT SES SERVICES AUX PME DE L'AGROALIMENTAIRE

A la fois bureau d'études et de recherches et centre de formation pour les PME bretonnes, l'Adria passe à la vitesse supérieure. Cette association pour le développement de la recherche dans l'industrie agroalimentaire, créée en 1971 par les industriels bretons, est déjà devenue l'une des principales références en matière d'innovation alimentaire. Pour la marque Petit Navire, elle vient de créer une mouche de sardine et a récemment mis au point un recteur de kiwi. Grâce à des financements inscrits au contrat de plan Etat-Région 1994-1998, Claude Bourgeois, son directeur, a décidé d'étroffer les activités de contrôle de la qualité des produits et de formation. Ces deux services s'installeront, entre 1995 et 1996, dans de nouveaux locaux à Quimper, au siège social de l'Adria. Outre cet investissement de 41 millions de francs, l'association va prochainement couvrir la région nantaise. Elle compte déjà une clientèle de 400 entreprises qui lui assurent un chiffre d'affaires annuel de 18 millions de francs.

RENNES - CROISADE DES PATRONS BRETONS CONTRE LE CHOMAGE

Une association baptisée Mouvement pour le plein-emploi a été lancée par une dizaine de personnes, dont : Christian Cappe, cadre supérieur dans le groupe de Saint-Malo Roullier; Georges Coudray, président du puissant Crédit mutuel de Bretagne; Louis Le Duff, PDG du groupe Le Duff; et Jean-Gilles Berthommier, le député suppléant d'Alain Madelin. Les 16 propositions du Mouvement pour le plein-emploi s'appuient largement sur un "plan de relance économique", axé sur une politique de grands travaux et financé par un emprunt national baptisé Solidarité-Emploi. Autres propositions de ce jeune mouvement qui souhaite tenir des réunions publiques dans les principales villes de France : la suppression de la taxe professionnelle et "l'extension du principe de la loi Gilbert en faveur du travail des handicapés au profit des chômeurs de longue durée, précise Christian Cappe, président du Mouvement. Ce dernier dit avoir déjà reçu un accueil favorable de la part d'Ivon Bougues, le président du Conseil régional de Bretagne, et d'une dizaine de parlementaires de "tendance ouverte", auxquels se sont joints des demandeurs d'emploi comme Germain Bertrand, président de l'association locale Reform, fédérateur des chômeurs bretons.

RENNES LE BTP REDRESSE LA TÊTE

D'après le Direction régionale de l'Équipement, 5.813 logements ont été mis en chantier au cours du premier trimestre 1994, contre 4.260 pour la même période de 1993, soit une hausse de 36%. Les villes de Rennes et de Brest en sont les premières bénéficiaires grâce à d'importants programmes pour étudiants, comme la résidence-service de 240 logements construits par Arc-Promotion à proximité de la gare de TGV de Rennes. Mais les maisons individuelles reflourent également en périphérie des villes bretonnes; "Au premier trimestre 1994, un tiers des 1.600 logements supplémentaires autorisés sont des collectifs et les deux tiers des logements individuels", note la Direction régionale de l'Équipement. Même les résidences secondaires du littoral semblent susciter un nouvel engouement, alors que depuis trois ans les promoteurs ne se risquent plus sur la côte. Seul ombre au tableau, l'immobilier d'entreprise. Au premier trimestre 1992, les projets de locaux professionnels représentaient 1 million de m2. Ce chiffre est tombé à 842.000 m2 en 1994, et les signes de redressement se font attendre.

EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN

NANTES - La Fonderie Bouyer a finalement pu mettre en œuvre le passage à la semaine de 4 jours et de 36 heures. Initialement refusé par les 210 salariés. A la clé / 230 embauches immédiates et de 50 à 75 à terme. - Les Armo ont trouvé un repreneur : la holding Marine Propulsion, nouveau propriétaire de la société de réparation navale de Saint-Nazaire, garde 20 salariés sur 72.

RENNES - La Direction régionale SNCF a décidé la suppression des trains de nuit entre Brest, Quimper et Paris, et prévoit aussi la fermeture des ateliers rennais de triage, à dater du 29 Septembre. Cela entraînerait la suppression de 100 emplois. - Pour soutenir le Stade Rennais, qui remonte en Division 1, la ville et des partenaires privés, dont le groupe PInault, doteront le club de 50 millions de francs.

gvern-ha-du

UN "INCONNU" DE L'HISTOIRE :

PIERRE LE PENNEC!! (VI)

RESUME - La nouvelle politique de Charles VIII, roi de France, fait des mécontents ... Elle touche de grands personnages, en Bretagne, ceux-là même qui ont servi la France, ces dernières années, en trahissant leur pays. C'est ainsi que reviennent en Armorique plusieurs Roan, le Mercet de Rieux, d'Avagour, fils naturel de François II, et aussi Maurice du Méné, capitaine de Morlaix ... auquel le roi veut enlever sa capitainerie.

Le sort de ce dernier impressionne le capitaine de Brest, nommé Carreau, un Poitevin qui veut absolument rester à Brest finir ses jours ... Par crainte de se voir destituer, il va entrer dans le complot. Son ralliement est indispensable au succès de l'entreprise. Aussi, depuis des semaines, Pierre Le Penneq lui a fait maintes visites s'efforçant de le persuader de se joindre à tous ceux, grands seigneurs et petite noblesse, qui sont entrés dans le complot, soutenus par le roi d'Angleterre, Henry VII.

Pierre Le Penneq qui se rend à Rennes, s'est arrêté à trois lieues environ de la Ville de Pontivy, au manoir de la Ville-Audrain, en Cadellec. En ce lieu, le reçoit une nièce qui lui prépare "bonne chère". Une gwerz très connue nous rapporte l'histoire d'un crime commis par une famille de la Ville-Audrain, dans les années précédant l'époque de la Ligue, en Bretagne, en 1576. Il ne s'agit pas du même lieu. Et le marchand assésien le fut par une famille de Kerguzengor, seigneur de cet endroit, en Naizin, n'ayant aucune parenté avec les Le Penneq. Mais il n'est pas impossible que les seigneurs-brigands de Kerguzengor ne soient pas devenus, soixante-quinze ans plus tard, les propriétaires du manoir de la Ville-Audrain, en Cadellec ... Kerguzengor, un des premiers réformés bretons, qui avait été nommé précepteur des enfants de Rohan !!!

Le manoir de la Ville-Audrain existe encore de nos jours. Sa façade arrière n'a pas du beaucoup changer. De charmantes fenêtres, à dimensions variées, disposées avec fantaisie, y semblent prêtes à s'ouvrir sur la pente adoucie d'une petite colline verdoyante, couronnée de châtaigniers. Sa façade avant a été rassemblée. Elle ne gardé du temps passé qu'un seul vestige : une haute touraille d'escalier pentagonal. Pierre Le Penneq a dû en gravir les marches pour se rendre à sa chambre. L'endroit est calme, presque désert, à l'écart d'un village dont plusieurs maisons s'écroulent ... Lors de notre passage à Cadellec, deux ou trois vieillards y attendaient encore, semble-t-il, leur départ pour la maison de retraite ... Ce lieu qui devait grouiller de vie, en 1492, est en train de mourir d'une centralisation et d'une gestion française aberrantes, et ce n'est pas le GATT ou le traité de Maastricht qui le ressusciteront ...

A la Ville-Audrain, choyé par ses neveux, Pierre Le Penneq prend un temps de repos et il en profite pour écrire des lettres. L'une d'elles destinée au roi d'Angleterre, nous est restée. Très longue, elle est datée du 27 Mars. Il a dû la modifier sans doute et en envoyer une autre. En cette lettre, Pierre donne au roi d'Angleterre toutes les assurances que les hommes importants qu'il a contactés apporteront leur aide totale à l'expédition projetée. Il y est question notamment, à mots couverts, de Louis de Rohan, seigneur de Rainefort, amiral de Bretagne, sans la complicité d'un tel débauché anglais en Bretagne serait impossible. Et aussi du Capitaine Carreau. Sans l'aide de ces deux hommes, responsables, l'un de la garnison de Brest, l'autre de la défense de la mer, le débarquement ne pourrait pas se faire.

Trois Rohan sont impliqués dans le complot breton de 1492. Leur réveil patriotique, s'il est tardif, n'en est pas moins réel. Cependant, la prudence l'exige, leur nom n'apparaît pas encore. Pierre Le Penneq, le "si petit compagnon" prend tous les risques de leur engagement ... Pierre, en sa lettre à Henry VII, lui fait le plus grand éloge de Maurice du Méné qui est, selon son jugement, "grand homme de bien, sage et sûr message". Il ajoute : "lequel vous servira, s'il vous plaît, et bien : c'est un chevalier preux et hardi, et sage, et non bien grand ami." Cependant, la lettre de Pierre exprime au roi d'Angleterre sa profonde déception de le voir atomoyé, alors que tout est prêt en Bretagne, pour commencer l'action et accueillir les troupes anglaises. Est-ce pour cette raison que le maître des requêtes, après l'avoir relu, ne l'a pas envoyée ?

Ce qu'écrit Pierre vaut la peine d'être cité : "D'une chose s'abaissent, écrit-il, tous gens de bien qui connaissent le train des Français, que vous et vos alliés ne faites aucune diligence d'essailir vos ennemis; vous les eussiez trouvés au dépourvu en tous endroits et ils le sont encore aujourd'hui. Chacun de l'ignorance est en sa maison et ont congé plusieurs jusques au XVème de Mei. Ils ne sauraient faire assemblée que vallet (que veille) en trois mois ..." Ensuite Pierre Le Penneq rapporte au roi d'Angleterre les nouvelles alarmantes qu'a rapportées de la Cour Maurice du Méné : "Sire, ledit chevalier se dit que le gouvernement de Bretagne était baillié (confié) hors le comté de Nantes, au Prince d'Orange, qui s'en vient pas depe et amène huit cents hommes d'armes et deux mille de la Cour Maurice du Méné : "Sire, ledit chevalier se dit que le gouvernement de Bretagne était baillié (confié) et le chancelier Philippe de Monteban venait à Rennes, tenir chancellerie et conseil". Pierre Le Penneq énumère les membres du Conseil, lesquels furent les années précédentes, comme Pierre, ambassadeurs en Angleterre ...

==== gwen-ha-du =====

Il est donc probable qu'Henry VII les connaît. Il s'agit de Maître Alain Bérart, Cojelu, ex-maître des requêtes de François II, sénéchal de Guingamp (ambassadeur en Angleterre en 1490 et 1491, procureur de la Cour de Rennes, puis Amaury de Quechequivillic, ancien secrétaire de François en 1488, gens à robe longue; ceux à robe courte, Chaubellan, également homme d'armes de la garde du roi en 1488, et le dernier, Kerenné. A juste titre, Pierre Le Penne suppose que ces hommes ont fait leur choix, mais sans savoir qu'un choix était possible ... Il faut donc les considérer comme d'éventuels ennemis. Et Pierre Le Penne, une nouvelle fois, prie Henry VII d'intervenir rapidement.

"Cette venue, écrit-il, ne fait vous supplier de hâter vos besognes par deçà". Il continue, je le cite, en langage d'aujourd'hui, sous réserve d'une erreur: "Et il se pourra que s'ils trouvent avantage - il s'agit des hommes énumérés précédemment - et si ledits navires sont prêts et que vous agissiez, ce que je vous ai écrit sou- vent et vous récrit à présent, il s'en trouvera parmi eux pour venir à vous ..."

Cette lettre, destinée au roi anglais, est restée dans le dossier. Elle n'a donc pas été renvoyée, mais remplacée par une autre, peut-être atténuée en ses termes, mais elle est intéressante sous plusieurs rapports. Elle laisse entendre que si les personnages énumérés ci-dessus avaient eu vraiment le choix, ils se seraient peut-être, eux aussi, ralliés au complot.

Pierre garde un espoir de ce côté, quoiqu'il ne soit pas sûr du résultat car il ajoute: "Je suis presque désespéré de ne pas avoir de vos nouvelles et près de perdre courage pour la crainte desdits princes et chanceliers (le prince d'Orange et Philippe de Montauban) et leur bande qui ne m'aiment point et je ne sais où ne retirer. Le vouloir que j'ai à votre service ne met en trop grand danger. Je ne serai en sécurité que lorsque vous aurez lancé l'entreprise, qui ne pourra réussir qu'en agissant en toute diligence."

Ces derniers paragraphes où Pierre tente d'attirer l'attention d'Henry VII sur l'urgence qu'il y a à envoyer les troupes promises avant l'arrivée des envoyés du roi Charles VII, lucide résumés en ce texte, sont très écou- vents. Ils nous montrent l'image d'un Pierre Le Penne, parfaitement lucide, conscient des dangers qu'il court, et aussi de la maturité de son entreprise qu'un retard peut anéantir. Il l'écrit, dira-t-on, "dans un coup de ca- fard!" Depuis plusieurs mois, il se dépense sans compter, sans s'arrêter, en refusant de penser aux risques ou à l'échec? Et tout d'un coup, durant sa quinzaine de repos chez sa nièce, déprimé, désorienté, Pierre Le Penne perd courage à cause de la lenteur du roi d'Angleterre!

Mais il continue cette lettre qui ne sera pas envoyée: "Sire, écrit-il, le sieur de la Trémouille est de- meuré gouverneur du Comté de Nante et capitaine de la ville et château et y a ses gens en peu de nombre, environ trente ou quarante. Ledit prince (il s'agit du prince d'Orange) a bien pensé avoir le tout et pour cela a différé longtemps sa venue, mais il a fallu qu'il se contentât de ce que l'on lui a baillé."

Bien entendu Pierre Le Penne n'a jamais songé à faire entrer dans le complot le sire de la Trémouille ... Non, car c'est un Français. L'ancien maître des requêtes de François II ne compte vraiment pas sur les Français ... Il ne fait exception que pour le capitaine Carreau, par nécessité absolue, en prenant son temps, comme on l'a vu, et toutes les précautions possibles.

Un paragraphe de la lettre de Pierre à Henry VII nous apporte un renseignement concernant le mariage royal. Je le cite: "Aussi me disoit ledit chevalier (Maurice du Méné) que Messire Amaury de Quechequivillic lui avoit dit que l'on craignoit à Paris le mariage du roi français et de la dernière reine et que l'on attendoit une citation de Rome sur ledit roi et reine. Ledit Messire Amaury avoit reçu l'ordre, une fois, d'aller à Rome par ledit roi français." Une notation d'Arthur de la Borderie, se rapportant aux paroles de Messire Amaury, les explique. La Borderie écrit ce qui suit: "On craignoit que le mariage de Charles VIII et d'Anne de Bretagne ne fût cassé par la cour de Rome." Et l'historien ajoute: "Notez que dans cette correspondance, on n'appelle jamais Charles VIII, le roi de France, mais le "roi français". Pour les Anglais et leurs amis, le roi de France étoit Henry VII."

Cette lettre de Pierre Le Penne n'en est encore qu'à la moitié, c'est un vrai journal. Pierre y relate les déboires des ambassadeurs français pris par le garnison de Saint-Omer qui font grand bruit à Paris. Il cite le nombre des hommes d'armes. Et il parle aussi du Roi des Romains, Maximilien, l'ex-merci par procuration de la du- chesse, "qui se hâte fort à l'aise" tandis qu'à Paris on ne sait où il est. Du moins y craint-on qu'il ne recrute des Suisses. De tels détails réalistes dépeignent l'atmosphère de la cour de France. Ces menaces, ces incertitudes en- traînent des discussions ... Le Prince d'Orange et le Chancelier Philippe de Montauban veulent bien venir en Bre- tagne, mais pas avant que les sieurs de Rohan et de Rieux n'aient quitté les lieux, c'est-à-dire leur pays. Dès lors, on comprend que ces derniers et leurs mouvances consentent à s'allier au roi d'Angleterre, afin de parer à toute violence. Ces grands seigneurs qui ne rechignent pas, tout au moins pour le Rohan, à hanter la cour de France, découvrent soudain les agréments de leur pays d'origine. Ils ne voudront jamais s'en laisser arracher ...

Le Sire de Rohan a un autre grief, se rapportant au mariage de son fils: il veut le marier à la fille du Comte de Foix, ce qui n'est pas du goût de la reine ... Or, bientôt, tout le monde assure en France et en Bre- tagne que la reine Anne est une "barbeuse invétérée", qui ne cède jamais quand elle projette de former un couplet.

==== 16 =====

==== gwen-ha-du =====

souvent flatter pour les deux élus, d'ailleurs, mais pas forcément souhaité par eux ... En l'occurrence, Anne a-t-elle désigné une fiancée pour le jeune de Rohan? Ce n'est pas sûr, elle n'aime pas ces cousins-là ...

En cette fin du mois de Mars, la fenêtre de sa chambre ouverte sur les bois de la colline, les senteurs prin- tanières devaient inspirer notre conspirateur, car il écrit, en ce lieu, à la Ville-Audrain, peut-être la plus lon- gue de ses lettres. Il va la fermer quand il rajoute un petit mot d'explication concernant une lettre de l'amiral de Bretagne. Il vient de la recevoir et il la joint à son envoi au roi d'Angleterre.

L'amiral de Bretagne, c'est-à-dire Louis de Rohan, sire de Rainefort. Il était monté à cheval pour se ren- dre à Hennebont quand il a vu arriver le messager de Pierre. Il assure à celui-ci qu'il est toujours d'accord, mais qu'il lui manque l'argent nécessaire pour réparer ses navires. Si Pierre ne peut lui en envoyer, qu'il fasse part de sa demande à celui qui a requis leur aide, le roi d'Angleterre.

Notre amiral n'y va pas par quatre chemins et il ne se gêne pas pour hisser toutes les voiles! La radinerie excessive du roi d'Angleterre ne mérite vraiment aucun égard. Le petit mot rajouté par Pierre, est de la même eau, aussi éloquent: "Sire, je vous envoie ci-dessous une lettre ... pour mieux vous informer du bon vouloir de celui qui l'écrit et du bascuin qu'il a d'aide pour réparer ses navires ... Il ne demande aide pour ledits navires, et par mon âme, je suis le plus nécessaireux que soit en terre de mon état. Dieu sait de quel courage je l'aiderais si je le pouvais faire. Sire, il ne tiendra qu'à vous de vous faire bien servir par ici."

La lettre de Pierre Le Penne au roi d'Angleterre, à la Ville-Audrain, très longue, est d'une importance ca- pitale pour tous les renseignements qu'elle contient. Cette lettre n'est-elle qu'une copie, faite justement, pour ne pas les cublier?

Toutes les lettres édit manuscrites, en ce temps, il n'est pas impossible qu'une copie ne se soit guère dis- tinguee de l'original envoyé au destinataire. Mais peut-être Pierre, pour une raison ou une autre, a-t-il écrit une autre lettre.

Après un séjour d'une quinzaine de jours à la Ville-Audrain, Pierre Le Penne prendra la direction de Vernez, ville qui est le but de son voyage. Mais il vient de recevoir une lettre, envoyée de St Pol de Léon par Richard Etienne, maître d'hôtel de Louis de Rohan, amiral de Bretagne. Elle résume des rapports qui sont établis avec la famille de Kérouzéré, en Sibéril. Richard Etienne lui désigne les lieux où ils pourront se rencontrer.

Est-ce la lecture de la lettre de Richard Etienne qui engage Pierre Le Penne à prolonger son séjour chez ses neveux? A-t-il encore besoin de repos? La première partie de la lettre au roi d'Angleterre met en évidence sa fatigue morale et physique, en un mot, une certaine dépression ... En tout cas, Pierre se trouve encore à la Ville-Audrain à la date du 30 Mars. Une lettre (ou sa copie) qu'il envoie à son ami Olivier de Coblagon, retenu en Angle- terre (et qui s'en réjouit maintenant) cette lettre dévoile son inquiétude: "Je me recommande à vous de tout mon coeur, écrit-il, je m'abêchis que le roi d'Angleterre ne fait aucune diligence des choses que je lui ai écrites ..." Le Penne insiste sur les lettres qu'il convient d'écrire pour maintenir les conjurés en leurs bonnes intentions. Et il ajoute: "si j'avois quelque argent, j'eusse déjà assez recruté pour occuper, moi seul, dix mille Français des meilleurs de France en Bretagne." Ce qui signifie encore une fois que tout est prêt à la descente des troupes anglaises, et qu'au surplus avec de l'argent, et la soutien des conjurés, Pierre se fait fort de se lancer avec suc- cès dans les opérations militaires.

555555 A SUIVRE 555555

Edith PERENNOU

Voit "GWENN-HA-DU" N°s 99-100-101-102-103.

=====

VOUS AVEZ DIT DEMOCRATIE ?

Pour W. Churchill: "La démocratie est le plus mauvais système politique, à l'exception de tous les autres." Soit, mais de quoi s'agit-il? La République Française, la Confédération Helvétique ou la République Démocratique d'Allemagne sont-elles des démocraties? Admettons, mais reconnaissons qu'il y a des démocraties plus conviviales que d'autres. Incidemment, l'expression "démocratie populaire" est soit une tautologie, soit une injustice si cer- tains - n'appartiennent pas au "peuple" - sont exclus, et "centralisme démocratique" une contradiction logique du terme "cercle carré". Une telle perversion du langage ne peut que refléter l'état des oeuvres politiques. Même l'inepte "Tous les hommes naissent libres ..." Issu du délire d'idéalistes de salon, outre l'ignorance criminelle qu'il ré- vèle de la vie du nourrisson, ne fait probablement plus rire que les fils de milliardaires. Revenons aux sources.

Par définition, la démocratie est une organisation politique dans laquelle la souveraineté appartient à l'ensemble des citoyens ou, plus brièvement, le gouvernement par le peuple. Comme sur l'épore antique et dans cer- tains cantons suisses, les citoyens se réunissent pour régler la vie de la communauté: c'est la démocratie directe, banale, une telle organisation présente trois types d'inconvénients. D'une part elle semble limitée à de petites communautés bien qu'aujourd'hui le vote électronique, par émissif ou autre, pourrait faire participer toute la Nation presque aussi rapidement que le vote à l'Assemblée nationale (voir les sondages TV quotidiens sur la 5 à 20 h, ou le Rapport du Conseil de l'Europe de 1983 intitulé: "Les nouvelles possibilités technologiques pour la parti- cipation démocratique", largement occulté en France tant l'Etat jacobin craint la démocratie). D'autre part, elle ne définit pas le champ de ses compétences: vie privée, publique, économie, etc ... ce qui peut éventuelle-

==== 17 =====

Le gouvernement par la majorité

La difficulté majeure concerne le règne absolu de la majorité, fut-elle de quelques voix, déjà présente dans le cas de la démocratie directe. Est-il légitime que la majorité impose sa loi à la minorité ? On peut en discuter. Encore qu'en Suisse par exemple lorsqu'une minorité s'oppose à l'immigration, l'exécutif en tient compte en réduisant les entrées et ce d'autant plus que la minorité est importante. En outre, force est de constater qu'en France la groupe au pouvoir - même minoritaire en terme de "représentants" - peut se constituer en majorité par quelques avantages.

Au-delà du problème Majorité/Minorité, lorsqu'il y a plus de deux choix possibles, la situation peut devenir franchement absurde comme Condorcet le découvrit à ses dépens peu de temps après avoir embrassé la Démocratie. Pour le voir, imaginons une élection entre trois candidats bien connus que nous appellerons pour simplifier B, C et M. En toute logique, un électeur qui préfère B à C et C à M préférera B à M; on dit que son ordre de préférence est rationnel. En fait, avec trois candidats, il y a six ordres de préférence possibles, tous légitimes, et donc on peut supposer qu'ils sont également rationnels pour les électeurs qui en décident ainsi. Inscrivons sous chaque ordre de préférence des candidats, le pourcentage d'électeurs qui auraient fait ce choix.

1er choix	B	B	C	C	M	M
2ème choix	M	C	B	M	B	C
3ème choix	C	M	M	B	C	B
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----
Pourcentage	10	15	22	18	27	8

Il y a évidemment ballottage au 1er tour puisqu'aucun candidat n'a la majorité = B obtient 10+15 = 25% des voix, C en obtient 22+18 = 40% et M 35%. Si les trois candidats se maintiennent au second tour, c'est B qui l'emporte sur M mais M l'emporte sur C ce qui est tout à fait irrationnel. Cela reviendrait à dire, par exemple, que Pierre est plus grand que Paul, Paul plus grand que Patrick mais que Patrick est plus grand que Pierre : absurde !

D'autres Etats ont imaginé différents systèmes de vote. Tous présentent la même "paradoxe de Condorcet", que l'on retrouve dans tous les domaines offrant des choix multiples, en particulier en économie. C'est, entre autres, pour son étude des diverses procédures de choix que Kenneth J. Arrow reçut le prix Nobel d'économie en 1972 (voir son livre : Social choice and individual values). Sa conclusion est qu'il est impossible de trouver un système électoral qui soit à la fois juste (égal pour tous), rationnel et fonctionnel (évitant les situations bloquées où il est impossible de prendre une décision). Un système politique peut éviter l'un ou l'autre de ces écueils, mais pas les trois à la fois; alors que ce sont pourtant les propriétés essentielles d'un système électoral et démocratique. Plus précisément, K. Arrow a énoncé les cinq conditions indispensables à un tel système; malheureusement, elles conduisent inévitablement... à la dictature !

Le régime présidentiel n'est pas meilleur, il s'agit au mieux d'un paternalisme plus ou moins éclairé, au pire d'une dictature. Dans chaque cas - oligarchie ou autocratie - la population est considérée irresponsable, comme les mineurs et les fous, et sollicitée comme tel de temps en temps, au cours d'élections plus ou moins libres (financement redhibitoire, manipulation des modes de scrutin, etc.), pour un chèque en blanc qu'elle sera seule chargée d'honorer.

Vers plus de démocratie

Pour tenter de légitimer leur autorité, la plupart des Etats revendiquent le titre de Démocratie. Ceux dits de gauche, social-communistes, au nom de la justice sociale, imposent un Etat omnipotent, liberticide et calamiteux, sinon injuste. Ceux dits de droite ou conservateurs, au nom de la liberté, récusent l'intervention de l'Etat sauf s'il s'agit d'aider d'icelui pour soutenir leur gestion défilante ou garantir (payer !) des ventes hasardeuses à l'étranger - le tout invoqué "pour sauver des emplois" ! Nul doute que chacun obtient une part de vérité mais le choix est-il limité entre "1984" d'Orwell et "Le meilleur des Mondes" d'Huxley ? Qu'en est-il de la Démocratie ?

Dans son livre "De la démocratie en Amérique", écrit vers 1840 et célèbre partout, sauf en France, A. de Tocqueville précise les attributs essentiels de la démocratie : liberté politique et justice sociale. Il remarque fort justement que la liberté politique est trop précieuse dans les petits Etats qu'il serait tôt ou tard annexés par leur voisin plus puissant; et, d'autre part, que la justice sociale est pratiquement impossible à réaliser dans les grands Etats où la richesse est toujours suffisante pour tenter un groupe organisé (une mafia) qui s'emparera de l'Etat pour gouverner à son seul profit. La solution qu'il préconise : une puissante fédération de petits Etats ou de Provinces qui cumulerait les avantages des petits et des grands Etats sans en avoir les inconvénients.

La démocratie représentative

Pour remédier à ces inconvénients, des gens bien intentionnés se sont proposés de gouverner par le peuple. C'est la démocratie représentative qui est à la démocratie ce que le spectacle du sport est au sport et aussi peu apte à développer l'esprit civique que celui-ci le sent. Loin d'apporter au gouvernement de la Cité le sagesse chère à Platon, elle ajoute aux défauts de la démocratie directe ceux du gouvernement par une oligarchie, en clair une mafia : abus de pouvoir, prévarication, déresponsabilité tant des élus - qui décident mais ne paient pas leurs erreurs de gestion - que des électeurs - qui ne décident pas mais paient, maintenus dans l'ignorance. A l'auditeur qui suggérerait la démocratie directe par minitel (Les 7 choix de l'An 2000 sur A2 le 25/9/1985), un parlementaire indigné répondit : "Imaginez le désastre à Munich si les Français avaient pu voter directement !" Personne ne lui a demandé s'il considérait la défaite et l'Occupation comme des victoires.

Certes, du point de vue économique et des libertés formelles, la situation en France semble assez enviable si l'on en juge à la direction du flux migratoire. Mais cela prouve simplement qu'un minimum de libéralisme est plus attrayant que le dirigisme, que nous travaillons plus efficacement ou que nous avons plus de chance avec nos dirigeants, et non pas que nous soyons mieux "représentés". Constitutionnellement nos députés n'ont d'ailleurs pas de compte à rendre à leurs électeurs. Ils ne sont comptables de leurs décisions que devant des abstractions bien académiques : la "Nation" ou leur "conscience"; ce qui explique notamment le "divorce" entre la population et la classe politique. Celle-ci le reconnaît d'ailleurs volontiers. Pour ne citer qu'un seul exemple, en Novembre 1983 dans "Lui", F. Léotard déclara ingénument : "Je sais que l'immense majorité de mon électorat est favorable à la peine de mort mais je ne suis pas certain qu'en y réfléchissant encore, je ne voterai pas différemment." Or, la question n'est pas de savoir si le gouvernement et la "représentation" nationale réfléchissent et décident bien ou mal mais de savoir s'ils représentent effectivement la population. Dans la négative, il est fou de se prétendre en démocratie représentative et, a fortiori, en démocratie.

Si, du point de vue moral, la démocratie "représentative" est une escroquerie, elle ne l'est pas moins stricto sensu. Considérons, par exemple, une élection municipale dans une ville de 10.000 habitants. Supposons, également, pour simplifier, que l'enjeu soit la construction d'une maison des jeunes ou une maison des vieux. Deux clans se forment pour accorder la priorité à l'un ou l'autre projet. Deux candidats suffiront pour représenter la population : l'un mettant en priorité la maison des jeunes, l'autre la maison des vieux. Pas de contestation possible, la population est bien représentée. Supposons maintenant, comme c'est souvent le cas, qu'il y ait plusieurs projets en compétition, outre les deux précédents : la rénovation de la voirie, un stade, une salle des fêtes et une piscine - le lecteur inspiré pourra éventuellement imaginer des projets plus sérieux -, soit donc 6 projets au total. Chaque électeur, n'écouterait que sa conscience, est libre d'établir une liste des priorités pour ces 6 projets; il est éligible en droit d'attendre un "représentant" défendant sa liste des priorités. Or, mathématiquement, il s'avère que ces n projets permettent 1 x 2 x 3 x n listes de priorités différentes, soit, pour nos 6 projets : 1 x 2 x 3 x 4 x 5 x 6 = 720 listes de priorités requérant autant de "représentants". Sans être impossible, il est clair qu'une telle foule de candidats à la "représentation" serait inédite et difficilement concevable dans une telle ville. Et, cependant, de quel droit limitons-nous le choix des électeurs ?

Tropesé au niveau de la Nation où chacun a sa petite idée sur les priorités à accorder au financement des différents ministères, le problème devient insoluble dès qu'il y a plus d'une douzaine de ministères : la "représentation" est mathématiquement impossible puisqu'elle dépasse la population du globe. La démocratie représentative est donc une imposture.

Ce qui serait tout à fait possible, en revanche, ce serait de faire voter chaque année l'augmentation ou la diminution de 0, 1, 2, 3, 4, ou 5% du budget de chaque ministère et de retenir le chiffre moyen souhaité par les électeurs-contribuables. A chaque ministère, s'il veut survivre, de justifier ses crédits auprès de ses clients-administrés. De toute évidence certains, comme le ministère de la Propagande - fut-il rebaptisé ministère de l'Information -, ne survivraient pas longtemps. Les moyens techniques existent, du simple bulletin type "loto" au vote électronique. Certes, les débuts d'un système de démocratie directe instantanée seraient probablement chaotiques mais difficilement plus que la gestion actuelle où les nationalisations alternent avec les dénationalisations, les dépenses de prestige avec la politique de rigueur, la politique retailiste et l'aide à l'avortement, un picule de 200.000 F pour encourager les travailleurs immigrés à repartir et l'accueil, ad libitum, de clandestins, les ventes (par Dassault) de Mirage à Khadefi et l'aide (des contribuables) à sa victime, le ci-devant maître-chanteur devenu Président du Tchad; pour ne pas parler du gaspillage pur et simple : abattoir de la Villette, plans Aôler ou Calcuti, des millions pour Bokassa, des milliards pour Gorbatchev. Ou, par exemple, sur l'immigration d'illettrés "etfin qu'ils paient nos retraites" ... Des retraites d'ingénieurs ou de chômeurs ? A l'inverse des "représentants" irresponsables - dont les salaires sont aussi peu représentatifs de la moyenne nationale qu'ils le sont aux-électeurs - l'électeur-contribuable aurait tôt fait de libérer l'information, d'apprendre et de constater de leurs votes ont un effet immédiat et visible sur leurs impôts. Les coûteuses campagnes électorales deviendraient vite inutiles ! En tout état de cause, il serait plus difficile d'acheter, ne serait-ce, que 10% de votants intéressés qu'une poignée de parlementaires.

QUELQUES RECTIFICATIONS A L'HISTOIRE OFFICIELLE

LA BRETAGNE N'A JAMAIS ETE UN FIEF DU ROYAUME DE FRANCE

Les prétentions des rois de France à considérer la Bretagne comme un fief de leur couronne n'ont jamais eu aucune base juridique.

Dans le droit du Moyen-Age, un fief était une terre appartenant au domaine royal que le roi donnait en garde à l'un de ses hommes. IL EST IMPOSSIBLE DE DONNER CE QUE L'ON POSSEDE PAS ...

Or, LES ROIS CAPETIENS N'ONT JAMAIS POSSEDE LA BRETAGNE AVANT 1532.

Le seul prince qui, selon les conceptions juridiques de l'époque, aurait pu revendiquer l'hommage des princes bretons eût été l'EMPEREUR ROMAIN GERMANIQUE, EN TANT QUE SUCCESSIONNEL DE L'EMPIRE ROMAIN, dont la fiction était théoriquement maintenue = Rome avait effectivement régné en Armorique, encore que ce fût par la conquête. En fait, depuis l'effondrement de l'Empire, la Bretagne armoricaine était entièrement libre. Clovis et ses descendants n'y ont jamais régné; tout au plus ont-ils envoyé sur ses Marches quelques expéditions de pillage qui se sont faites énergiquement repousser. Charlemagne, pressé d'autres parts, après quelques tentatives, avait renoncé à la conquérir = cet extrême-ouest l'intéressait peu, alors qu'il était basé sur le Rhin. Roland n'était préfet que des Marches = c'est-à-dire des territoires limitrophes. Louis le Débonnaire avait réussi à lui imposer de temps en temps le tribut, coupé de révoltes; mais non l'administration directe. A sa mort, Charles le Chauve reçut l'ancienne Gaule (qu'il était loin de maîtriser totalement = l'Aquitaine aussi bien que la Bretagne lui échappaient) mais le titre d'empereur revenait à son frère Lothaire ...

Après s'être fait battre à plat de couture à BALLON (24 Juin 845), Charles le Chauve dut reconnaître l'indépendance de NOMINE par un traité en bonne et due forme (846) qu'il dut renouveler avec ses successeurs (Angers 852 - Compiègne 867) après de nouvelles défaites. Ces traités nous reconnaissent également le PAYS NANTAIS.

L'ELECTION DE HUGUES CAPET SE PASSA UNIQUEMENT ENTRE SEIGNEURS FRANKS. Le reste de la Gaule (tout l'Ouest et le Midi) n'y prit aucune part. Le territoire dominé par les Franks était très restreint = Champagne, Bessin, Parisien, Orléanais. Les Capétiens prétendirent n'avoir rien à faire avec l'Empire, de façon à ne pas rendre hommage à l'Empereur ... Par ce fait, ils ne pouvaient non plus se réclamer de l'héritage romain.

Le titre de DUC pris par nos princes depuis ALAIN BARBETORTE, après ses victoires sur les Normands, a été pris en LATIN, langue dans laquelle ce terme n'a aucun rapport avec une hiérarchie de noblesse qui n'existait pas à Rome; mais dont le sens très précis "GENERAL EN CHEF" correspondait à son rôle principal à cette époque dangereuse, le rôle essentiel du prince était d'être "le Défenseur" (Dux Brittanorum). Les français ont joué très malhonnêtement sur un contre-sens qu'ils n'ignoraient pas. En fait, nos ducs étaient très souvent qualifiés de ROIS dans les relations internationales (notamment avec l'Espagne). Ils avaient leur ambassadeur auprès de Rome et l'Eglise Bretonne n'était pas incorporée dans l'Eglise de France (la Pragmatique Sanction de Bourges, par exemple, n'a jamais été appliquée en Bretagne). Nos ducs portaient la couronne fermée et étaient couronnés dans la cathédrale de Rennes avec le cérémoniel des rois.

L'hommage rendu par Pierre MAULCERC, lors de son mariage avec ALIX, héritière de la couronne de Bretagne, ne pouvait engager que lui-même personnellement = IL N'AVAIT AUCUN DROIT SUR LA BRETAGNE; il était seulement le mari de la duchesse. Représentez-vous la réaction des Anglais si Philippe d'Edimbourg, sous prétexte qu'il avait épousé la reine Elisabeth, était allé faire hommage de l'Angleterre au Général de Gaulle ! ... Les seigneurs bretons, excédés des exactions de Maulcerc, le lui firent bien savoir = sa femme morte et son fils majeur, ils le renvoyèrent en France, où il n'avait plus qu'à redevenir Pierre de Braine, un modeste cadet de la Maison de Dreux ...

Par la suite, fut tenté le tour de passe-passe de l'érection en "Duché-Pairie" qui n'eut pas plus de base et visaient seulement à transformer en hommage-lige une simple distinction honorifique. La ruse fut écartée et l'hommage-lige refusé. Le débat se renouvelait à chaque changement de règne = les juristes du roi insistent pour obtenir l'hommage-lige; le Duc de Bretagne le refusait = "La couronne de Bretagne n'est pas issue du royaume de France." Finalement, au XVème siècle, la traitresse distinction honorifique fut refusée.

LES CIRCONSTANCES DE L'UNION

Contrairement à ce que l'on enseigne couramment, l'union de la Bretagne et de la France n'avait été aucunement opérée par les mariages d'Anne de Bretagne.

Le contrat de mariage d'ANNE et de LOUIS XII SPECIFIAIT EXPRESSEMENT QUE LA BRETAGNE NE POUVAIT REVENIR AU DAUPHIN; mais au second fils ou à une fille. A défaut d'héritiers directs, elle serait revenue aux héritiers d'ANNE = c'est-à-dire aux ROHAN, branche droite de la Maison ducal. Ce contrat avait été fait EN FORME D'ACTE DE DROIT PUBLIC INTERNATIONAL = il était donc impossible de l'abroger ou de le modifier par un acte unilatéral, ou de droit privé.

Anne et Louis XII eurent deux filles. Louis XII maria Claude, l'aînée à François Ier, héritier du trône de France (en vertu de la loi salique qui excluait les filles). Mais la clause qui excluait le Dauphin dans le contrat de mariage d'Anne de Bretagne demeurait et fut répétée dans celui de sa fille.

Claude et François Ier eurent cinq enfants. François Ier extorqua à sa femme un testament qui léguait la Bretagne au Dauphin. Mais ce testament, acte de droit privé était sans valeur, au regard du contrat de mariage d'Anne et de Louis XII, ACTE DE DROIT PUBLIC INTERNATIONAL.

L'ANNEXION ETAIT IMPOSSIBLE ...

La Bretagne était à cette époque très riche; son commerce maritime allait de l'Espagne à la Baltique;

NANTES et SAINT-MALO faisaient partie de la Ligue Hanséatique (une zone de libre-échange). Elle possédait une flotte de haute mer dont le roi de France était loin d'avoir l'équivalent. "Breteigne est Percu des français", disaient les contemporains.

François Ier, voulant à tout prix se l'assurer d'une façon définitive, dut s'adresser à l'Assemblée Bretonne - que l'on appelait "LES ETATS" - qui pouvait seule changer l'ordre de succession au trône.

La Bretagne n'était pas une monarchie absolue, comme la monarchie française; elle avait une Constitution coutumière, non écrite, mais fidèlement suivie, ressemblant à la monarchie anglaise issue de la Grande Charte de 1215. Son Assemblée dans laquelle les trois ordres étaient représentés, était très ancienne et ses décisions faisaient loi.

La réunion se tint à VANNES, au début d'Août 1532. Pour bien marquer sa volonté absolue d'annexion, François Ier fit avancer l'armée française jusqu'aux portes de Vannes.

La situation militaire était insoluble. La disproportion des forces était trop grande et aucun secours ne pouvait être attendu de l'étranger. L'Angleterre - vicié allié contre le roi de France - traversait une période d'impuissance. Après avoir perdu la Guerre de Cent ans, elle s'était engagée dans une guerre de succession de trente ans, la Guerre des Deux Roses, dont elle était sortie épuisée. Elle avait renoncé à intervenir sur le continent et commençait à s'intéresser uniquement à l'aventure maritime vers les Nouvelles Mondes. Anne de Bretagne avait espéré une aide du côté de Maximilien d'Autriche; mais la géographie y était opposée: trop occupé à l'Est, il n'était pas en mesure d'intervenir efficacement. Il fut de même du projet de mariage de Claude avec Charles Quint = l'Espagne, très sympathisante, était engagée dans la reconquête du Royaume de Grenade sur les Musulmans.

En 1532, la situation internationale restait sans espoir. L'Assemblée Bretonne prit le parti de "limiter la casse" = c'est-à-dire éviter la conquête brutale et la subordination complète, d'accepter de poser la couronne de Bretagne sur la tête du Dauphin; mais EN POSANT DES CONDITIONS.

Une fois encore, c'est un TRAITE DE DROIT PUBLIC INTERNATIONAL qui fut conclu = il était donc impossible de le modifier unilatéralement. Et ceci, il faut bien le préciser = car certains juristes français, avec la mauvaise foi qui les caractérise, essaient de prétendre qu'il s'agit d'une "CHARTRE OCTROYEE PAR LE ROI" et donc révoicable à volonté ... Or la Charte royale ou plutôt les deux Chartes = l'Edit de Nantes et celui du Plessis-Macé = n'était qu'un acte de publication, le seul connu à l'époque (le "Journal Officiel" n'existait pas encore!). LE TRAITE SE TROUVE CONSTATE PAR L'ECHANGE DE LETTRES ANTERIEURES = CELLE DES ETATS POSANT DES CONDITIONS et la REPONSE DU ROI LES ACCEPTANT. Le caractère BILATERAL de cet échange de documents ne peut pas être HONNETEMENT être contesté.

LES CONDITIONS POSEES

Pour accepter de poser la couronne de Bretagne sur la tête du Dauphin et par la suite de la succession des rois de France, nos Etats avaient posé pour condition absolue que le Roi respecterait notre autonomie interne = l'administration de la Bretagne devait rester entre les mains de ses ETATS; elle devait garder son droit coutumier (assez différent du droit français et socialement en avance = notamment pour la condition paysanne = nous n'avions jamais eu le serfage, et celle de la femme, qui avait toujours été maîtresse de sa personne et de ses biens). Les décisions prises à Paris devaient être acceptées par nos Etats et enregistrées par notre Parlement (il s'agissait d'administration, de procédure judiciaire et de police, le droit français étant également coutumier). Enfin AUCUN IMPOT NE POUVAIT ETRE LEVE EN BRETAGNE SANS LE CONSENTEMENT DE NOS ETATS. Cette dernière clause a été l'objet de conflits continus avec le pouvoir royal aux XVIIème et XVIIIème siècles, Colbert s'étant particulièrement distingué par ses exactions (qui aboutirent à la Révolte du Peuple Timbré et des Bonnets Rouges - 1675). Au XVIIIème siècle, la monarchie ayant faibli, les Etats purent reprendre l'administration en main et le milieu du siècle fut prospère, grâce à l'industrie des toiles et au commerce de mer. La résistance de nos Etats à l'accroissement des impôts s'était révélée efficace = à la veille de la Révolution, la Bretagne payait quatre fois moins d'impôts que les provinces qui faisaient anciennement partie du domaine royal et n'avaient pas d'Assemblée pour les défendre.

Il faut se rendre compte du mécanisme juridique du Traité. IL N'AVAIT AUCUNEMENT FUSIONNE LES DEUX ETATS. La Bretagne n'était pas incorporée dans l'Etat français; et il s'agissait d'un accord bilatéral de droit public. Il en résultait :

1°/ que LE SEUL LIEN JURIDIQUE ENTRE LES DEUX ETATS ETAIT FORME PAR LA PERSONNE DU ROI, avec pour conséquence que la déposition de LOUIS XVI ayant rompu cet unique lien, la REPUBLIQUE FRANCAISE N'A AUCUN TITRE A PRETENDRE GOUVERNER LA BRETAGNE. Il aurait fallu obtenir de nos Etats leur consentement à continuer l'union avec une France en République ... Cela n'a jamais été fait = les gouvernements de la République française non seulement n'en l'ayant jamais demandé; mais s'étant toujours opposée à ce que nous ayons pu réunir notre Assemblée souveraine.

==== gren-ha-du =====
(Les Anglais, plus malins, ne se sont jamais mis en république: ils y perdraient le Pays de Gelles, l'Ecosse et tout le Commonwealth, qui n'ont pas d'autre lien avec Londres que l'allégeance à la couronne).

2°/ L'Union était strictement subordonnée au respect de l'autonomie interne. Celle-ci est totalement violée depuis la nuit du 4 Août 1789, malgré l'avertissement donné par nos députés à l'Assemblée que SEULS NOS ETATS AVAIENT LE POUVOIR DE CONSENTIR CE CHANGEMENT et qu'il était indispensable de le leur demander. Comme on savait qu'ils l'auraient refusé, ils furent empêchés par la force de se réunir et ce changement non plus n'a jamais été ratifié.

CONSEQUENCES DE LA VIOLATION

S'agissant d'un contrat de droit international, il était impossible de le modifier unilatéralement; l'Etat français l'ayant fait et continuant la violation depuis deux siècles, IL A PERDU TOUTS SES DROITS.

LE BRETAGNE EST ACTUELLEMENT UN PAYS INDEPENDANT EN DROIT, sous une occupation de fait et la conduite de l'Etat français est injustifiable.

Les conséquences de la violation sont que TOUTS LES TEXTES PRIS A PARIS SONT JURIDIQUEMENT INAPPLICABLES EN BRETAGNE, N'AYANT PAS ETE SOUMIS A L'ASSEMBLEE BRETONNE y compris les lois électorales et les referendum.

TOUTS LES IMPOTS FRANCAIS - la fiscalité ayant été entièrement reformée depuis 1789, SONT INAPPLICABLES EN BRETAGNE, pour la même raison (c'est sur ce point que sont basés les deux recours actuellement déposés devant la Commission des Droits de l'Homme, à Strasbourg).

Les règles de droit applicables en cas de violation d'un Traité sont les mêmes que pour celles d'un contrat de droit privé.

- la partie qui a violé les conditions perd tous ses droits et ne peut tirer avantage de la violation qui est son fait;

- la victime de la violation a le choix entre : demander la réobservation du contrat, avec indemnisation pour les dommages subis ...
ou bien faire constater la violation par un tribunal (qui ne pourrait être qu'international) et exiger la "restitutio in integrum", la remise en l'état antérieur : en l'espèce, L'INDEPENDANCE avec indemnisation ...

CONCLUSION

Le gouvernement français fera bien de réfléchir aux conséquences de cette situation, résultat des fautes inexcusables et obstinées de tous ses prédécesseurs, et qui se trouvent aujourd'hui dans un contexte terriblement explosif. Faisent suite à la décolonisation, chaque province française commence à se souvenir de la façon scandaleuse dont presque toutes ont été annexées.

Je vous rappelle l'Histoire, soigneusement cachée par l'enseignement officiel :

CONQUETES BRUTALES : XIII^{ème} siècle : Comté de Toulouse, Languedoc - les gens brûlés vifs dans les églises; sous Richelieu : Franche-Comté : les 2/3 de la population massacrée; sous Louis XIV : Lorraine = le moitié de la population massacrée;

Alsace : campagnes ravagées, les villes libres encerclées en pleine paix et réduites par la famine;

sous la Révolution = Vendée reconquise en massacrant des villages entiers.

TRAITES DONT LES CONDITIONS ONT ETE VIOLEES, souvent très rapidement :
Normandie, Aquitaine et tout le Sud-Ouest (traités qui avaient mis fin à la guerre de Cent Ans et qui réservaient des libertés);
Provence, Bretagne.

PAYS ACHETES AVEC SES HOMMES COMME DU BETAIL.

sous Louis XVI : Corse vendue par la république de Gênes qui ne parvenait pas à la soumettre;
sous Napoléon III - 1860 : Savoie (vendue par son prince contre l'aide pour monter sur le trône d'Italie ...
Simulateur de referendum, sous occupation. La Savoie aurait eu un avantage considérable à se rattacher à la Suisse. Elle a été amputée du Val d'Aoste, laissé à l'Italie;

Autres pays coupés en 2 = Pays Basque; Catalogne (la majeure partie en Espagne; un morceau en France);
en 3 = la Flandre.

Si le gouvernement français veut éviter l'éclatement de l'Hexagone avant la fin du siècle, il faudra qu'il jette beaucoup de lest !

Le développement de l'instruction ne permet plus de cacher les mensonges de l'Histoire officielle ... et les souvenirs familiaux, surtout dans les campagnes, remontent beaucoup plus haut qu'on ne croit. Lorsque les jeunes découvrent qu'on leur a falsifié deux mille ans d'Histoire, la réaction est toujours violente ...

Cela s'additionne avec tous les sujets de mécontentement actuels ...

M. KERNUEL, Docteur en Droit.

===== 22 =====

==== gren-ha-du =====



" L' HOLOCAUSTE BRETON "
Yann BREKILIEN Editions du Rocher 287 p. - 130 F

Même si les personnages sont imaginaires, ce "roman historique" est une véritable page d'histoire.

Le lecteur revivra, grâce à lui, jour après jour, ce grand drame que fut pour notre pays l'affaire du Camp de Conlie.

Bastion défensif installé dans la Sarthe, destiné à couvrir la Bretagne, face à l'armée prussienne, Gabetta qui en avait d'abord souhaité la création, devait, effrayé par le succès même de l'appel à la mobilisation de 80.000 volontaires bretons, le transformer, au fil des mois, en un véritable camp de concentration. Apeuvant soudain devant ce rassemblement d'hommes résolus et pleins de fièvre une crainte panique que cette "Armée de Bretagne" ne devienne une "armée de Chouans", capable de mettre en péril la sacro-sainte "une-et-indivisible" !

N'osant pas désobéir devant les procédés les plus criminels et les plus perfides pour assurer la destruction de cette troupe magnifique, il la priva d'armes, de nourriture et d'abris, puis de ses chefs naturels.

Ce camp si bien conçu, organisé par le génie de Kératry, va rapidement se transformer en un cloaque sans nom : "Kerfank" ("la ville de la boue") où ces soldats, réduits à une horde famélique, déclinée par la maladie, aux uniformes devenus des haillons, sans autre arme que des piquets de tente, des bâtons ou des fusils hors d'usage, seront envoyés à la boucherie contre des troupes prussiennes aguerries et parfaitement équipées, dans le but secret mais évident de les faire massacrer et d'en être débarrassés.

Cet épisode du Camp de Conlie est un des plus douloureux de notre Histoire : Le Bordenier a rendu justice à ces hommes héroïques, victimes d'un politicien ignoble. Plus tard, un autre historien, Camille Le Mercier d'Eré, rassemblera patiemment les documents qui démontrent la trahison du dictateur, Léon Gabetta, décrivent le calvaire de nos compatriotes, le désespoir de leurs chefs impuissants.

Le mérite du présent ouvrage est qu'il met cette histoire à la portée de tous sous la forme d'un roman passionnant. Roman psychologique également où nous suivons les états d'âme de son principal personnage, un instituteur, d'abord un de ces "hussards noirs de la République", égaré par toute une éducation, volontaire accouru à son appel et pour sa défense avec courage et abnégation, mais dont les yeux vont peu à peu s'ouvrir, retrouvant les valeurs de sa véritable patrie qu'on lui avait appris à combattre et à mépriser.

Ce roman est aussi un éloquent roman d'amour entre deux êtres d'exception, où à l'origine tout sépare, mais également après d'idéal et de sacrifice et qui finiront, après bien des tribulations, à unir leur destinée. Je regrette cependant un peu pour ma part que Brekilien ait entrelacé à ce récit, qui suit par ailleurs étroitement l'Histoire, une sorte d'errance à travers une Bretagne mythique, surgie des brouillards du rêve, encore zéléatrice des ancêtres d'eux, où règne leur puissance magique, et dont les protagonistes, au cœur des montagnes d'Arrée, vivent en communion avec les bêtes et en particulier avec les loups.

Récit envoûtant et étrange, qui ne manque pas certes de charme et de poésie, mais qui, je le crois, n'avait pas vraiment ici sa place.

Ajoutons que la langue bretonne est sans cesse présente avec bonheur dans les nombreux dialogues qui émaillent ce livre, accompagnés de leur traduction en français, ce qui lui ajoute un intérêt particulier, sans jamais être un obstacle aux non-bretonnants qui auront, de cette façon, au moins la possibilité d'apprécier la beauté plastique de cette langue persécutée mais toujours vivante en notre cœur et sur nos lèvres, âme et symbole de notre peuple.

Yann BOUESSEL du BOURG

" AVENTURIERS BRETONS SUR LES OCEANS "

Georges G. TOLDUZE Editions Terre de Brume - 247 p. - 129 F
avec en couverture, un tableau de Théodore Gudin

Deux lectures peuvent être faites de ce livre dense et passionnant, d'une écriture impeccable - Galerie d portraits de ces aventuriers bretons de l'Océan, depuis le martyr des Vénètes jusqu'au dernier corsaire de Napoléon = Costanlem, Portzouguer, Jacques Cartier, Pierre-Olivier Malherbe, Jacques Noël, le Marquis de Meegouez, Porcon de la Barbinelle, Duguay-Trouin, Jacques Cassard, Kerguelen, Surcouf ...

Combien d'autres, dont certains noms nous sont restés familiers, certains tirés d'un injuste oubli ! Ecrit à la gloire de cette Bretagne née de la mer et dont la vocation éternelle est sur les flots, mais rivée depuis cinq siècles aujourd'hui par des chaînes de fer à un Etat tourné vers le continent; profitant de dons généreux de ce peuple de marins, mais plus souvent les gaspillant; laissant le plus souvent les Bretons agir seuls, sans soutien ou sans grand soutien, chacun au gré de son courage et de son inspiration, chacun puisant dans sa propre escarcelle, tant celle du roi de France semble désespérément vide !

J'aurais aimé que les véritables caractères de personnages tels que Charles VIII, Colbert, Louis XIV et quelques autres, qui furent pour nous de véritables ennemis, soient présentés sous un jour différent, car il ne me plaît pas qu'au long des siècles, notre propre peuple ait tiré les merrons du feu pour des gens qui ne sauraient que l'exploiter et le mépriser, et il me paraît par ailleurs difficile de concilier deux fidélités.

===== 23 =====

gwen-ha-du

On ne peut, selon l'Evangile, servir deux maîtres ! Ceci dit, cet ouvrage reste une riche mine d'anecdotes de toutes espèces et d'enseignement, même s'il conduit certains lecteurs (dont votre serviteur) à des conclusions qui ne sont peut-être pas celles de son auteur !

Yann BOUESSEL du BOURG

BREF REGARD SUR LE "TRO BREIZ"

L'utilisation de l'automobile qui domine aujourd'hui toute la vie sociale n'a pas réussi à neutraliser complètement la marche à pied. Il y a même comme une réaction dans la jeunesse, chez qui semble se retrouver comme un besoin de pèlerinage de style médiéval : on l'a bien vu avec l'engouement pour Compostelle.

Chez les jeunes Bretons en quête de leurs racines culturelles resurgit ainsi, de temps à autre, le souvenir du "TRO BREIZ" et le désir de s'y lancer de nouveau, seul ou en groupe. Ils savent qu'il y avait là une tradition propre à la Bretagne : ça les intéresse; et alors de se renseigner pour savoir ce qu'il en était, rêver de s'y mettre à leur tour : ce sera leur Compostelle à eux Bretons.

On connaît les principaux éléments de cette tradition; on ne les connaît pas tous; car il y a eu des siècles d'ombre où la mémoire a faibli. Il s'est trouvé tout de même au cours des années passées quelques spécialistes qui ont étudié le problème. Avec leurs recherches sont nées aussi les controverses sur quelques éléments du parcours traditionnel.

Sur l'origine, pas de contestation : il s'agissait avant tout d'honorer la mémoire des fondateurs des évêchés bretons, de ceux-là qui ont implanté la foi chrétienne dans le pays. L'antiquité de cette coutume se constate du fait que le périple se limite à sept évêchés, Rennes et Nantes n'ayant pas été inclus dans le parcours. Que, par ailleurs, tels évêchés de Domonée aient été des évêchés monastiques avant d'être convertis en évêchés territoriaux, ne fait pas de difficulté : c'est le fondateur que l'on vient vénérer.

Les sept fondateurs : saint Samson à Dol, l'archevêché breton d'où l'on partait pour saluer saint Patern à Vannes, en traversant le Centre-Bretagne. De Vannes, on longeait la côte Sud pour rejoindre saint Corentin à Quimper; on remontait à travers la Méné, la région du Yeun-Elez et du Menez Mikael de Brasport, continuait plein Nord jusqu'à Kastell-Paol que l'on avait aperçu du Roc Trevezel (... si le temps était clair ...), revenir vers Morlaix pour s'orienter à travers le Trégor jusqu'à la cathédrale de saint Tudual, bien avant que saint Yves soit venu ajouter une auréole à Tréguier. Puis le pèlerin redescendait à travers le Goëlo vers Saint-Brieuc, d'où il se dirigeait vers la Rance et Saint-melo, suivant un itinéraire encore discuté aujourd'hui, Charles Mendès fournissant de bons arguments pour ne pas suivre celui que propose Florian Le Roy, le grand érudit du Tro-Breiz. Une dernière étape et on rallie Dol, à travers une zone de marais qu'évoque encore le nom de Lillemer

Ce n'est là qu'un bref aperçu du parcours de base; car le pèlerin avait droit à une certaine scupesse de choix et il n'était pas obligé de partir de Dol, pouvait joindre l'itinéraire ici ou là, l'essentiel étant les hauts de villes-cathédrales. "Le distance à parcourir représentait 109 lieues de Bretagne, et la lieue de Bretagne correspondait à 4.800 mètres. Les pèlerins abattaient 20 kilomètres par jour, puisqu'ils devaient accomplir leur voyage durant un des quatre-temps de l'année, quinze jours avant et quinze après les grandes fêtes solennelles : Pâques, Pentecôte, Saint-Michel et Noël." (Florian Le Roy.)

Quelle que fût la saison, cette longue marche n'était pas précisément un voyage d'agrément; il ne fut d'ailleurs jamais regardé comme tel par les pèlerins. Parcours de pénitence, réalisation de quelque vœu, acte de foi, soit le temps de prier aux chapelles, aux calvaires ... Puis il y avait les melées. A la Saint-Michel et à Noël, le jour vient tard et la nuit tombe vite. En été, le poussière abondante devait coller à la saur du visage. Par temps de pluie, une boue envahissante devait s'agglutiner aux pieds. En hiver, les gelées rendaient le sol glissant ... Il y avait des gués à franchir ... (Charles Mendès).

Vers les XIIème, XIIIème et XIVème siècles, les pèlerins du Tro-Breiz étaient assez nombreux (peut-être de quinze à vingt mille certaines années) pour nécessiter toute une organisation d'accueil et de secours aux étapes. Les Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem (dits Chevaliers de Malte), qui avaient hérité des biens des Templiers, supprimés en 1312, étaient tout indiqués pour le service de protection et d'accueil aux étapes. D'autres instituts monastiques y participèrent. Ici ou là, les noms ont subsisté dans la toponymie et permettent de repérer les points de passage : "Le Temple", "la Meladrerie", "l'Hôpital".

On sait que tel ou tel haut personnage a effectué à cheval le Tro-Breiz; question de temps et de rapidité

24

gwen-ha-du

sons doute. On sait aussi qu'il y avait des pèlerins de substitution, prenant la place de ceux qui ne pouvaient effectuer leur vœu. Saint Yves en a compté parmi ses familiers du Minihy, donc vers la fin du XIIIème siècle. Marc'hérid de Pluzenet étant ainsi autant dire pèlerine de profession. Mais le plus grand nombre était gens de petite condition; et l'entraide aux pèlerins faisait partie des œuvres de miséricorde.

Cette coutume du Tro-Breiz s'est prolongée au-delà du Moyen-Age et du temps de la Bretagne indépendante. Un legs d'un amateur de Ploujean, en 1518, en témoigne. La crise des Guerres de religion accroissent les dangers du parcours, a certainement compté beaucoup dans l'abandon de la tradition. Mais le souvenir en est resté; et de temps à autre un quotidien ou un périodique breton informe le public qu'un marcheur ou un cycliste courageux vient d'effectuer ce parcours de dévotion.

Allusion et continuité d'articles sur ce thème dans les publications bretonnes attestent le souvenir et l'intérêt du pèlerinage chez les lecteurs bretons. L'ouvrage de base reste celui de Florian Le Roy, journaliste qui a publié en 1950, à la Librairie Celtique à Paris, une étude de 250 pages, de grand format, très illustrée. C'est pour lui comme un cadre qui lui permet de détailler une longue promenade à travers la Bretagne intérieure; grand artiste, c'est sa propre admiration qui s'exprime pour en dire la beauté et le charme, région trop ignorée et délaissée par les professionnels de la publicité touristique.

L'œuvre de Charles Mendès "Au sujet du Tro-Breiz", publié en 1978 et réimprimé en 1991, est d'un tout autre caractère : érudition d'abord et souci de détail. Il a surtout étudié le ou les parcours de Saint-Brieuc à Dol par la Rance; découvertes inattendues et subtilité dans les conclusions, cartes géographiques, extension sur d'autres aspects et lieux de culte des Sept-Saints, long exposé d'éléments détaillés de bibliographie, en font un ouvrage savant de premier ordre.

Un ouvrage sans prétention d'Alain Grigny "Tro Breiz. Le tour de Bretagne en 80 jours", paru en 1987 aux Editions Ségulier, est le récit souvent humoristique, en 350 pages de ce long périple à pied, mais avec beaucoup de longues digressions et de réflexions sur la Langue, l'Histoire, etc ... qui font un des charmes de l'ouvrage : on a le temps de méditer en marchant.

Et puis, il y a aussi "Les marcheurs de Dieu" de Pierre-André Sigal, publié en 1974, chez Armand Colin : 160 pages en format de poche, qui sait dire beaucoup de choses sur tout ce qui est pèlerinage, valable pour Compostelle, le Mont-Saint-Michel, dont beaucoup d'éléments sont aussi vrais pour le Tro-Breiz.

Il y a également sur "Les Sept Saints" de Bretagne le savant ouvrage de Trévidy, paru en 1898 chez Prod'homme à Saint-Brieuc, et qui se trouve assurément dans les grandes bibliothèques. C'est là qu'il est question de la suppression du pèlerinage vers 1662. Mais le long chapitre bibliographique de Charles Mendès vous donnera une foule d'autres détails.

Voilà tout de même quelques indications sommaires pour orienter la recherche des lecteurs soucieux d'approfondir leur culture bretonne sur cette véritable tradition.

Joseph CHARFONNET O.M.J.

HISTOIRE DE BRETAGNE Tome III

1341 - 1532

Du Duché à l'Union

Reynald SECHER et René LE HONZEC

- Album illustré de 48 p. 60 F

E.R.S. 39, Avenue Babinet 35530 Noyal-sur-Vilaine

Avec ce septième Tome III de l'histoire de Bretagne, voilà Reynald Secher et René Le Honzec arrivés à mi-course de cette chevauchée splendide à travers les siècles où ils nous entraînent à leur suite.

Est-ce trop dire que nous avons attendu un tel ouvrage toute notre vie et qu'il faut considérer sa parution comme une étape capitale sur le chemin de la reconquête de notre identité.

Il s'adresse non seulement à ceux qui "savent" lire, qui aiment lire, mais à tout un peuple en ses divers éléments et à tous les âges qui retrouveront en ce miroir transparent le reflet de leur propre mémoire collective, cette mémoire sans laquelle il ne peut y avoir de nation.

Ce livre n'est pas seulement un superbe livre d'images, fruit de l'étroite et fraternelle collaboration d'un érudit de renom et d'un artiste de talent : chaque détail de ses dessins ont été passés au crible, vérifiés aux sources authentiques, sans jamais succomber à la tentation de la fantaisie et de l'imagination, ce qui apporte à cette histoire, qui se regarde et qui se vit comme un roman passionnant, glorieux, heureux ou tragique, une rigueur véritablement scientifique, sans jamais faire obstacle à la joie qui jaillit d'une œuvre de beauté, à l'effort et à l'enthousiasme qui nous envahissent devant les exploits, le courage et l'esprit de sacrifice de ces Bretons qui furent nos pères, dont le sang coule dans nos veines et qui nous invitent à les imiter.

Non pas seulement une histoire en mouvement, la succession des événements, mais un tableau très complet de

MOUEZH SANT ILDUD

BULLETIN de LIAISON de

BREURIEZH SANT ILDUD - Lann Anna 56310 KISTINID
Tél. 97.39.74.05

"Louez Dieu, toutes les nations. Fêtez-le, tous les pays": (Ps.116)

BREURIEZH SANT ILDUD : Fraternité pour la Nouvelle Evangélisation de la Bretagne par la redécouverte de ses racines chrétiennes, avec l'aide du Saint Esprit.

TIEGEZH SANTEZ ANNA : Communauté naissante, désirant vivre selon la Foi catholique, en se nourrissant de la tradition spirituelle bretonne.

LANN ANNA : Maison de prière et centre d'études bretonnes sous la protection de la Sainte Patronne de la Bretagne.

Nota : Pour recevoir ce bulletin, il suffit de nous le faire savoir et, si possible, de faire un petit don ; il n'y a pas de prix d'abonnement.

Imbourc'h

KELAOUENN A STUDI

A SPERED BROADELOUR HA KRISTEN

Y. OLLIVIER 8, leurgêr ar Marchiz

56 230 — KISTREBERZH

Dont a ra er-mæz bep miz.

PITHORN

la VOIX du PAYS MITAW

REVUE TRILINGUE DE L'ASSOCIATION VANTYÉ

64 ROUTE DE DERVAL 44290 GUÉMÉNÉ-PENFAO

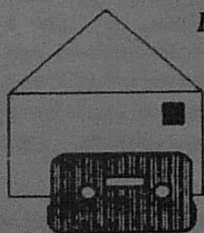
Linguistique gallo-bretonne. Contes en Parler MITAW. Etude des toponymes bretons entr LOIRE et VILAINE. Histoire bretonne locale. Etude de noms de famille, légendes, poésie. Abt : 27 Frs à Yann MIKAEL 12 Rue du Gahinet 44130 BLAIN



Brezhones

Yezh ofisiel e Breizh

Depuis 1932



Skol OBER

Cours de breton par correspondance

• tous niveaux • ouvert à tous

Skol Ober, Gwaremm Leurven 22310 Plufur ☎ 96.35.10.22

LVRES
DISQUES
JOURNAUX

LIBRAIRIE

MATÉRIEL &
INSTRUMENTS
DE MUSIQUE
CADEAUX

Breizh

BRETAGNE ET PAYS CELTIQUES

10 RUE DU MAINE - 75014 PARIS - Tél. 43.29.84.80

Métre Montparnosse-Edgar Quinet Garet
Ouvert du lundi au samedi de 10h à 13h et de 16h à 18h 50

l'avenir de la Bretagne

journal national breton
fédéraliste européen
mensuel

Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F

B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cédex
C.C.P. RENNES 1132-86-J

Atelier de Reliure

Gérard Provost

tél. 99.69.93.24

3, rue de la Lande

35850 Parthenay de Bretagne